

maisons paysannes de france



Rapport d'activités 2015

Association engagée au service du patrimoine rural bâti et paysager,
reconnue d'utilité publique

Maisons Paysannes de France

Rapport d'activités 2015

Présentation de l'association	3
Edito du président	4
Les temps forts 2015	5
Chiffres clés	6
SENSIBILISER, CONSEILLER, FORMER	7
Le service-conseil	8
Les formations et initiations aux savoir-faire	8
Zoom sur quelques autres activités en délégations...	10
Domusdoc, un portail documentaire en ligne et un centre de documentation	11
Les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins	12
Les Journées Européennes du Patrimoine	14
LES ACTIONS DE COMMUNICATION	15
1965-2015 : le cinquantenaire de l'association	16
Les concours	17
Une exposition photographique	19
Une campagne de financement participatif	20
Les publications	20
Les salons nationaux et locaux	24
La presse	26
MILITER, ALERTER, MAISONS PAYSANNES SE MOBILISE	28
Loi « liberté de création, architecture et patrimoine »	29
Loi « transition énergétique pour une croissance verte »	29
Obtention de l'agrément environnement	30
Protection des arbres de bord de routes	31
Maisons Paysannes invitée de la cop 21	31
Un futur guide des bonnes pratiques pour la terre crue	32
ECHANGER, PARTAGER : LA VIE DU RESEAU MAISONS PAYSANNES	33
Des hommes et des femmes engagés	35
Les événements internes	41
PARTENARIATS, MECENES ET REPRESENTATION	44
Partenaires	45
Mécènes	46
Représentations officielles de Maisons Paysannes	46
RAPPORT D'ORIENTATIONS	49

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Une association engagée au service du patrimoine rural bâti et paysager

Maisons Paysannes de France est une association nationale fondée en 1965 et reconnue d'utilité publique depuis 1985.

Sa mission associe la préservation et la sauvegarde du patrimoine rural ainsi que l'accompagnement des particuliers, collectivités locales, architectes, artisans, urbanistes, paysagistes, institutions privées... dans leur démarche de restauration du bâti essentiellement non-protégé ou d'aménagement des territoires ruraux. Elle encourage ainsi une architecture contemporaine en harmonie avec son environnement. Respecter l'architecture rurale, c'est en connaître l'histoire, en comprendre le fonctionnement pour mieux en imaginer l'avenir...

Une expérience unique pour la préservation du bâti ancien et des paysages ruraux

Notre association est un organisme de référence en matière de connaissance et de restauration du bâti ancien. Elle contribue à la reconnaissance des qualités inhérentes aux maisons traditionnelles et favorise des restaurations qui respectent l'identité architecturale de chaque bâti, ses principes constructifs et l'emploi de matériaux sains. L'objectif est d'éviter l'utilisation d'éléments ou matières inappropriés qui créent à moyen/long termes des désordres tant esthétiques qu'énergétiques. Préserver les spécificités des architectures régionales équivaut à garantir non seulement la valeur patrimoniale d'un bien mais également leur valeur touristique dans un environnement local de qualité.

Porte-voix du patrimoine et des savoir-faire

Interlocuteur incontournable dans la connaissance du bâti traditionnel, Maisons Paysannes est aujourd'hui reconnue des pouvoirs publics en particulier en matière de développement durable sur les questions d'économies d'énergie dans le bâtiment mais aussi sur le rôle du patrimoine et du paysage dans l'aménagement du territoire.

maisons paysannes de france

50 ANS D'EXPERTISE
AU SERVICE DU BÂTI ANCIEN & DU PAYSAGE

Nos actions de formations, de sensibilisation, contribuent à la valorisation des métiers du bâtiment, au travail des artisans pour le maintien et la promotion de savoir-faire précieux et générateurs d'emplois dans le secteur du bâti.

La force d'un réseau national

Dans sa quête de sensibilisation du grand public, l'association organise chaque année de nombreuses actions en régions afin de mettre en lumière les techniques de construction traditionnelles et éco-responsables. Maisons Paysannes de France, c'est avant tout une dynamique insufflée par 81 délégations départementales et régionales - présentes sur l'ensemble du territoire - animées par des experts et bénévoles partageant leurs savoirs en toute neutralité.

Le patrimoine rural se révèle créateur de lien social notamment grâce à la transmission des savoir-faire (les techniques ancestrales de mise en œuvre sont pertinentes et naturellement appropriées), aux expériences de terrain partagées et aux solidarités exprimées.

Un ensemble de ressources

Ce réseau de bénévoles au service du patrimoine organise chaque année, avec ses partenaires, de nombreuses actions de sensibilisation pour ses adhérents et le grand public :

- services-conseils pour tout projet de restauration ou de construction,
- visites et lectures de bâti sur l'architecture rurale traditionnelle d'une région,
- conférences, démonstrations et initiations aux savoir-faire, etc.

EDITO DU PRESIDENT



Chers Adhérents, Chers Amis,

Son cinquantenaire, célébré en 2015, a été l'occasion pour Maisons Paysannes de France de présenter et de mettre en avant, par des actions fortes, les missions qui lui sont chères. Les concours organisés ont donné lieu à des participations enthousiastes et ont mobilisé un public sensible à nos préoccupations de sauvegarde du patrimoine bâti et paysager. L'aboutissement de ces célébrations a été la parution du très bel ouvrage du cinquantenaire. Il rappelle les fondements et les origines de l'association, rassemble les grandes missions et les victoires, mais aussi les nouvelles difficultés auxquelles nous devons faire face.

Notre notoriété et notre légitimité se sont construites au fil du temps, et je prends pour référence le manifeste « pour la reconnaissance et la protection des qualités propres au bâti ancien dans l'évaluation énergétique de l'habitat » publié en 2006, qui illustre parfaitement le sens que Maisons Paysannes souhaite donner à son action. C'est cette expertise qui a généré l'invitation du Ministère de la Culture à participer à une table ronde à la COP 21, notre nomination à la Commission Nationale des Monuments Historiques, et la reconquête depuis le 20 janvier dernier de notre Agrément Environnement. Le travail de mes prédécesseurs est ici récompensé.

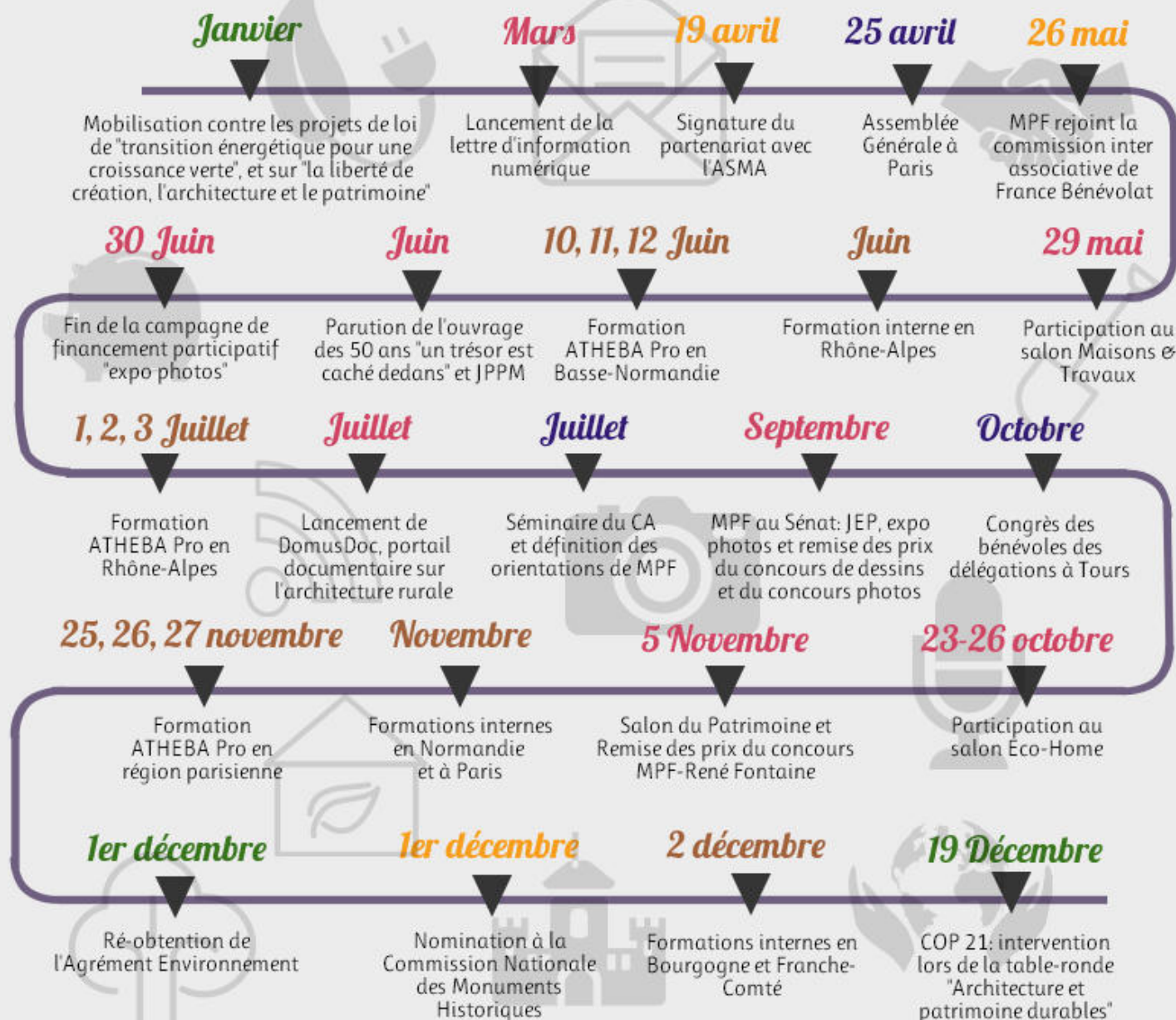
Maisons Paysannes est riche de son expérience, elle s'appuie sur ses compétences multiples et son savoir-faire, et je souhaite rendre hommage aujourd'hui à l'ensemble des adhérents, bénévoles, délégations et salariés impliqués au quotidien pour faire fructifier ces connaissances. Ces atouts se matérialisent par nos actions de conseil, de formations ATHEBA et ATHEBA PRO, et par les combats menés aux côtés de nos partenaires pour défendre les intérêts du patrimoine rural et paysager auprès des instances gouvernementales. Cela passe aussi par nos nombreuses actions de communication (salons, site web, réseaux sociaux...), car l'un de nos enjeux majeurs d'aujourd'hui est de toucher un plus large public, des jeunes, des amoureux du patrimoine, des éco ou auto-constructeurs qui ne nous connaissent pas encore. C'est l'objectif du travail engagé sur la revue et sa nouvelle maquette, et sur le nouveau logo en préparation.

Nous devons également insister sur la dimension écologique de notre approche. Nos maisons sont nées du sol, elles sont composées de matériaux naturels, leur caractère écologique est évident, leur environnement doit être le reflet d'une écologie de bon sens. Elles participent à la composition du paysage et à celle de leur environnement. L'écologie est une dynamique primordiale dans le monde de la restauration et dans toutes les composantes de notre société. En tant qu'organisme de formation, nous devons augmenter nos capacités à former en développant nos moyens et nos sujets de formations, pour que tout un chacun puisse avoir accès aux outils, aux aides et aux démarches nécessaires.

Je souhaite ici saluer et mettre en lumière le travail des délégations. Elles sont animées par des équipes dévouées qui proposent des activités pédagogiques, de sensibilisation et de transmission des savoirs qui sont le cœur de notre association. Elles assurent notre présence sur l'ensemble du territoire, relayant les savoir-faire locaux et les potentiels des terroirs. Maisons Paysannes de France est un réseau et c'est la complémentarité de ses composantes qui fait sa richesse et son influence au niveau national. Les années qui viennent seront mises à profit pour consolider le partage et la coopération dans l'association afin de renforcer la communauté Maisons Paysannes. L'union fait la force, cultivons-la !

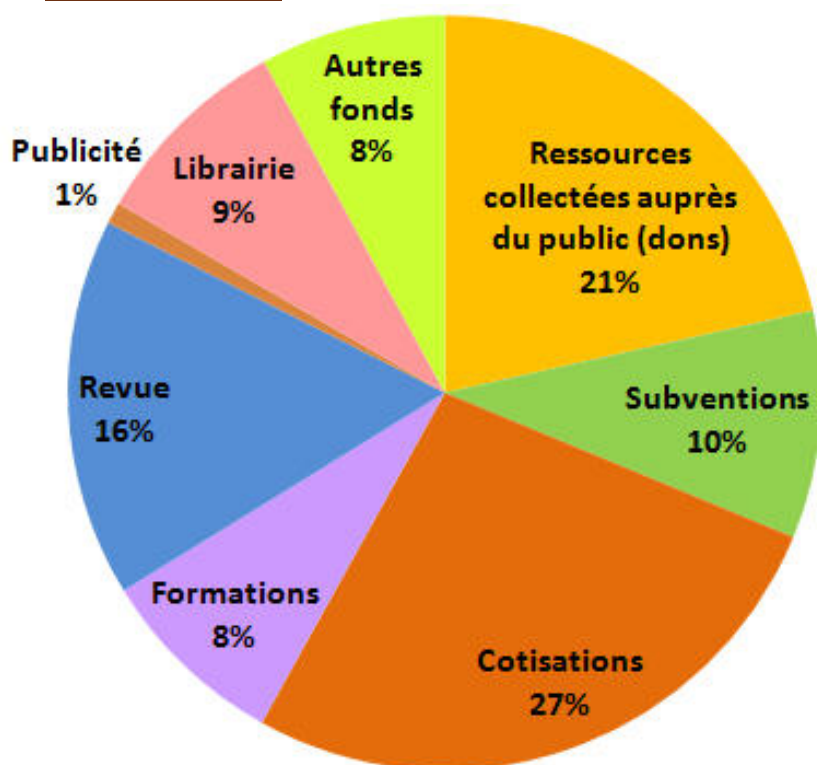
Bernard DUHEM

Les temps forts 2015



CHIFFRES CLES

Ressources 2015 : 709 829 €

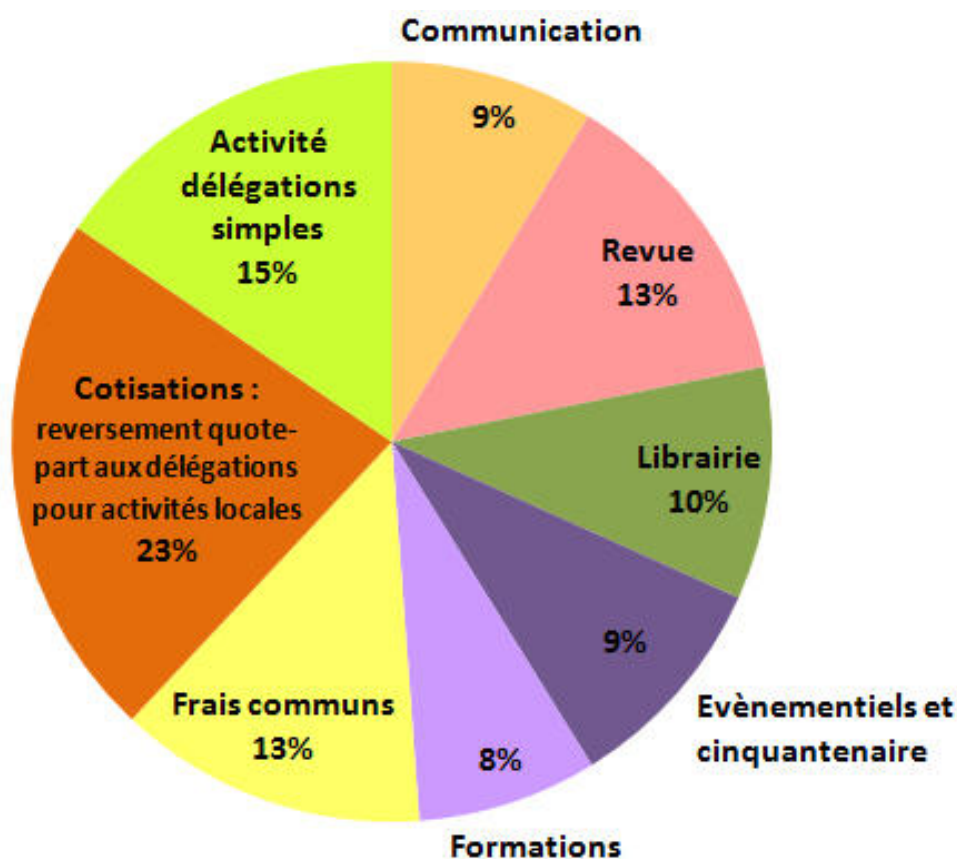


Maisons Paysannes en 2015...

- 8357 adhérents
- 5041 abonnés à la revue
- Plus de 450 bénévoles actifs
- 81 délégations départementales
- 6 délégations régionales
- 1 siège national basé à Paris avec 4 salariés

Un engagement des bénévoles estimé à 70 000 heures (1 744 769 €)

Emplois 2015 : 733 472 €



*Sensibiliser,
conseiller,
former*



LE SERVICE-CONSEIL

Le service-conseil est une des actions phares de l'association : ouvert à tous et gratuit pour les adhérents, il permet tout au long de l'année aux particuliers comme aux collectivités de bénéficier de l'expertise de Maisons Paysannes pour tout projet de restauration ou de construction.



Les bénévoles aident ainsi chacun à formuler un projet de restauration ou d'amélioration de l'existant en le respectant et en le comprenant. A voir les défis à relever et la bonne conduite des travaux, à découvrir les différents corps de métiers spécialisés qui interviendront, ou identifier des erreurs commises en vue de les corriger. A comprendre comment une construction nouvelle pourrait s'intégrer au mieux dans son environnement bâti et paysager.

Mené directement sur le terrain par les équipes de bénévoles dans les délégations départementales, le service est aussi proposé au siège de l'association par des architectes bénévoles (rien qu'à Paris plus de 100 personnes en ont ainsi bénéficié en 2015).

LES FORMATIONS ET INITIATIONS AUX SAVOIR-FAIRE

La renommée de Maisons Paysannes passe par ses savoir-faire dans le bâti ancien : les connaissances de l'association s'appuient sur cinquante années d'expériences et des travaux, unanimement reconnus, menés tant au niveau régional que national. Maisons Paysannes de France a participé aux travaux de l'Etat pour le bâti ancien, comme ceux de «BATAN» (sur l'étude thermique) et «d'HYGROBA» (sur l'étude hygrique).

Amélioration thermique du bâti ancien (ATHEBA)



Les formations spécialisées «ATHEBA Pro» sont soutenues par des ministères (développement durable, logement, culture), la Fondation du patrimoine et des organismes professionnels (CAPEB, FFB, Architectes du Patrimoine). Réservées aux Maîtres d'ouvrage et Maîtres d'œuvres, ces formations permettent d'identifier les qualités thermiques naturelles du bâti ancien, de comprendre comment il réagit en présence de l'eau et d'apprendre à choisir les interventions utiles, celles qui ne le sont pas ou qui sont à éviter.

Quatre formations ont eu lieu en 2015 :

- les 1^{er}, 2, 3 juillet en région Rhône-Alpes, au cœur du PNR du Massif des Bauges
- les 18, 19 et 20 novembre avec l'ADEME de la région Auvergne
- les 25, 26, 27 novembre en Région parisienne au cœur du PNR de Haute Vallée de Chevreuse
- les 9, 10 et 11 décembre avec le CAUE de Midi-Pyrénées

Connaissance du bâti ancien



Le 9 mai 2015, Maisons Paysannes de **Saône-et-Loire** a fait découvrir aux participants à cette journée trois exemples de restauration de maisons, adaptées aux projets de leur propriétaire et dans des environnements différents :

- une maison qui a reçu le prix du *Logis Historique* au concours -Maisons Paysannes de France-René Fontaine pour la reconstruction à l'identique d'une grange-étable attenante au corps de logis du XVIIIème siècle ;
- une maison de centre-bourg, en cours de restauration ;
- les bâtiments de différentes époques d'une ferme écologique restaurée.

En **Dordogne**, l'association a proposé le 4 et le 11 avril deux jours de sensibilisation au bâti ancien abordant : le diagnostic d'une mauvaise restauration, l'altération des matériaux, la compréhension du comportement hygrothermique du bâti ancien, l'approche environnementale, les matériaux biosourcés, la maçonnerie en moellons et pierres sèches.

Initiations aux savoir-faire (enduit à la chaux, chanvre, terre crue...)

Dans les **Yvelines** deux journées de formation ont marqué l'année 2015 :

- le 16 mars 24 adhérents ont suivi la formation sur la rénovation thermique du bâti ancien. Le lieu de la formation était une ancienne étable, dont l'ensemble de l'enveloppe a fait l'objet d'une correction thermique chaux chanvre, puis transformée en salle de réception.
- l'autre journée a porté sur la restauration d'un mur en bauge. Le département des Yvelines comprend un grand nombre de maisons anciennes en bauge ou en pans de bois : en connaître les techniques de restauration est un apprentissage nécessaire. Organisée avec le Parc naturel régional Haute Vallée de Chevreuse, la formation a été l'objet d'une vidéo pour apprendre à construire son cabanon en terre crue. D'autres vidéos ont également été réalisées: enduits à la chaux, atelier toiture, atelier chanvre, plessier une haie sauvage, monter un mur, l'ABC de la restauration, etc.



Dans le cadre de son programme d'initiations aux savoir-faire, Maisons Paysannes du **Calvados** a organisé une journée d'initiation à la pose de carrelage en terre cuite sur barbotine de chaux le 5 septembre avec une partie théorique et une partie pratique.



Sur le territoire de l'aire de valorisation du patrimoine (AVAP) des Alpes Mancelles, les délégations de la **Mayenne**, de l'**Orne** et de la **Sarthe** de Maisons Paysannes ont organisé en partenariat avec le parc naturel régional Normandie-Maine, la SCIC Eco-Pertica, l'association régionale pour la promotion de l'éco-construction (ARPE), et l'association Synergies une journée sur le thème « Comment gérer la transition énergétique dans le cas du bâti ancien ».

Une conférence-table-ronde qui s'accompagnait d'une randonnée du patrimoine, de démonstrations de savoir-faire autour du métier de l'isolateur et la présentation de quelques artisans de la région (charpentiers, maçons, menuisiers, tailleurs de pierre).

En **Corrèze**, une journée technique et un chantier participatif autour de la pierre sèche ont permis d'initier de nombreux participants. Après un bref aperçu théorique chacun a pu passer à tous les postes de travail, tri des pierres, taille sommaire, construction du mur, mise en place du couronnement.

ZOOM SUR QUELQUES AUTRES ACTIVITES EN DELEGATIONS...

Visites-découvertes, chantiers participatifs, expositions, conférences, randos-patrimoine... la liste des activités est longue pour faire découvrir, initier et sensibiliser nos publics au patrimoine rural ! Les bénévoles de Maisons Paysannes de France ne comptent pas leur temps pour concocter chaque année des programmes alléchants : retrouvez auprès de chacune des délégations le détail de leurs actions en 2015.



Le 4 octobre, 32 personnes de la délégation de Maisons Paysannes **Aveyron** se sont retrouvées pour une sortie de découverte autour des richesses du patrimoine bâti du Causse de Sauveterre méridional.

En **Seine Maritime**, la délégation a organisé le colloque « Maisons rurales, de celles d'hier à celles de demain : une chance pour bien vivre? ». Ce colloque abordait les bons réflexes pour respecter le bâti existant et/ou le paysage et le bien-être dans la restauration, la réhabilitation, l'agrandissement et les constructions contemporaines.



Maisons Paysannes du **Vaucluse** a proposé le 21 novembre la visite d'un atelier de terres cuites avec démonstration de fabrication de tuiles canal vernissées (de l'extraction de la terre au vernissage) ainsi qu'une visite commentée du village de Ménerbes.





La délégation de **Vendée** a proposé une sortie aux portes de l'Anjou : visite avec une guide conférencière de la ville de Saumur et découverte du village d'Aubigné sur Layon, paradis coloré en plein vignoble, sous la conduite de son maire.

Le 1^{er} décembre, un atelier « Généalogie de nos maisons » a permis aux adhérents de l'**Yonne** de s'initier à la recherche aux Archives départementales en compagnie du directeur et des archivistes (approche sur table, visites des Archives, initiation en salle de lecture publique).

Maisons Paysannes du **Loiret** a clôturé l'année par la fête des bois de nos forêts. L'objectif était de faire connaître la gestion durable des forêts privées aux habitants de la Forêt d'Orléans et de la Sologne du Loiret. Ce projet piloté par le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF), ralliait de nombreux partenaires de sensibilité variée autour de la forêt et du bois (théâtre, histoire, sylviculture, biodiversité, écoles forestières...) pour notamment mieux apprécier le bois, matériau écologique, qui trouve son origine au cœur de nos forêts.



➔ Retrouvez toutes les activités des délégations Maisons Paysannes de France dans les rubriques [Actualités](#) et [Agenda](#) de notre site internet !

DOMUSDOC, UN PORTAIL DOCUMENTAIRE EN LIGNE ET UN CENTRE DE DOCUMENTATION

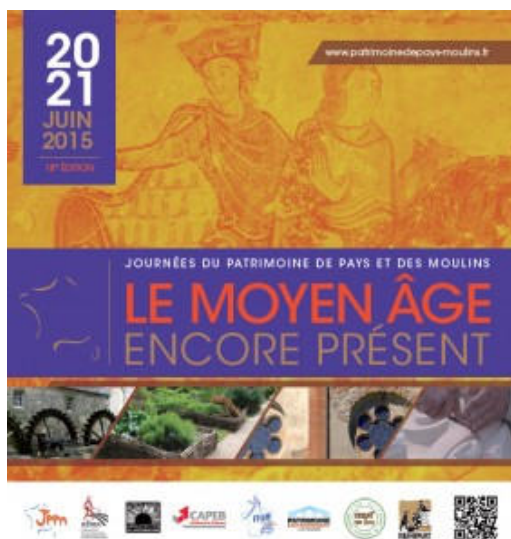
Spécialisée dans l'architecture rurale, urbanisme et paysages, la base documentaire de Maisons Paysannes de France recense toutes les références bibliographiques des ouvrages, périodiques et autres documents qui sont consultables à son centre de documentation à Paris, soit plus de 6000 documents !

Particulier, architecte, étudiant, professionnel, passionné d'architecture et du patrimoine... chacun peut bénéficier de cette collection de documents spécialisés et du travail d'édition de Maisons Paysannes de France et de ses délégués.

La base documentaire en ligne permet également aux abonnés de la revue Maisons Paysannes de France de télécharger gratuitement tous les articles en pdf : 50 ans d'archives accessibles en ligne !

En savoir plus sur DomusDoc : mpf.centredoc.fr

LES JOURNEES DU PATRIMOINE DE PAYS ET DES MOULINS



Partenaire de l'événement depuis son origine, l'association s'investit chaque année pour ces journées qui mettent à l'honneur le patrimoine rural non-protégé. Elles ont pour but de faire connaître et aimer le patrimoine, les paysages et les savoir-faire traditionnels...

« Participer chaque année à l'organisation de ces Journées est pour Maisons Paysannes de France, non seulement un engagement, mais la démonstration de l'implication locale de nos délégations dans une opération de promotion à la découverte, à l'initiation et à la sensibilisation au patrimoine vernaculaire. »



Georges Duménil,
président d'honneur de Maisons Paysannes de France

A l'occasion de sa 18^e édition, les 20 et 21 juin 2015 sur le thème du « Moyen-âge, encore présent », les délégations de Maisons Paysannes ont concocté plus d'une cinquantaine d'animations ouvertes au grand public. Plus de 120 000 visiteurs ont participé en 2015 aux 1105 animations gratuites proposées partout en France : visites, circuits, expositions, conférences, démonstrations de savoir-faire, animations jeune public, concerts...

Zoom sur :



Un joli cabanon-pigeonnier était proposé à la visite par Cécile Enderlé-Chazalviel, déléguée MPF des **Alpes-de-Haute-Provence**, et son équipe :

- découverte des étapes techniques de ce chantier qui a été très respectueux des matériaux et savoir-faire anciens avec un spécialiste de la restauration
- atelier de fabrication de peinture à la farine, écologique et traditionnelle, destinée à être appliquée sur les menuiseries du cabanon.

En **Savoie**, Claudine Barrioz, déléguée MPF, a organisé en partenariat avec les propriétaires, les artisans et la CAPEB, un programme autour d'une maison forte moyenâgeuse :

- visites guidées de la maison forte, son évolution depuis 8 siècles, sa restauration
- découverte des métiers et de leurs savoir-faire avec les artisans impliqués dans la restauration (tailleur de pierre, maçon, ferronnier, ébéniste)
- atelier de reconnaissance d'outils pour les enfants
- conférence sur l'histoire des tuiliers en Avant-pays savoyard
- stand dédié aux plantes sur le thème du Moyen Age
- mise en route du four à pain restauré





Dans le **Tarn-et-Garonne**, c'est l'église du Moutet, à Saint-Nicolas-de-la-Grave qui a été mise à l'honneur par notre déléguée Marie-Claude Topenot.

En partenariat avec la municipalité, des visites ont été organisées avec des artisans spécialistes de la terre crue afin de découvrir la restauration de l'extérieur de cette église remarquable du 13^e siècle.

Dans la **Drôme**, la délégation avait choisi d'élargir un peu le champ du thème des JPPM 2015 en réalisant une exposition consacrée à l'évolution du bâti rural depuis la période romaine.

Cette exposition a montré en une quarantaine de panneaux l'interaction entre le statut plus ou moins libre du paysan et sa capacité à se construire un habitat pérenne, depuis les simples cabanes en bois et torchis des premiers siècles jusqu'aux maisons plus élaborées des XVII^e et XVIII^e siècles. Cette exposition montrait en parallèle l'évolution des techniques paysannes et de leurs outils. Elle a été ensuite prêtée à la délégation du Rhône à l'occasion des Journées Européennes du patrimoine de septembre.



Ces Journées sont coordonnées nationalement et grâce à l'action des délégations locales de Maisons Paysannes de France, de Patrimoine-Environnement, de la Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins, de l'AFMA (Fédération des musées d'agriculture et du patrimoine rural), de la CAPEB, des Architectes du patrimoine et de l'association Rempart.



➔ En savoir plus sur www.patrimoinedepays-moulins.org

LES JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE



Ce rendez-vous incontournable est également une occasion de sensibiliser le public à la richesse du patrimoine français. Plutôt dédié à l'origine aux « grands monuments », les délégations Maisons Paysannes en profitent aussi pour mettre en lumière notre patrimoine de pays, tout aussi important !

Les 19 et 20 septembre 2015, la 32^e édition des Journées européennes du patrimoine a fait le plein de visiteurs, tant dans les bâtiments anciens que dans les créations récentes : plus de douze millions de visiteurs ont participé à près de 25 000 animations, sur plus de 17 000 sites français contemporains ou historiques. Ce rendez-vous annuel est de plus en plus apprécié des Français, qui continuent à s'approprier leur patrimoine, au grand plaisir des militants, qui se sentent confortés par l'intérêt croissant de nos compatriotes.

En portant un éclairage sur l'architecture contemporaine et son intégration dans un environnement, protégé ou non au titre des monuments historiques, le thème « Patrimoine du XXI^e siècle, une histoire d'avenir » offrait l'occasion d'une sensibilisation à la qualité architecturale et urbaine : une des missions statutaires de Maisons Paysannes ! Il s'agissait aussi de poser les termes de ce qui fera demain patrimoine, quels objets, pour quelle reconnaissance, selon quels modes de protection et de valorisation ?

Zoom sur :



En **Saône-et-Loire**, la délégation de MPF a participé aux JEP à Fleury-le-Montagne les 19 et 20 septembre 2015. Au programme :

- Stand de l'association (affiches, documentation, revues, livres)
- Conférence-présentation des missions et activités de Maisons Paysannes de France par le délégué
- Visite d'une maison en cours de restauration sur la commune de Fleury-la-Montagne commentée par l'artisan responsable du chantier

Maisons Paysannes du Loir-et-Cher a organisé entre mai et septembre 2015, une opération de sauvegarde d'un bâtiment ayant servi de four à pain, dans la cour d'une maison médiévale de Suèvres.

Depuis 2011, l'équipe de la délégation, sous la houlette de Bernard Talichet, son président, animent des chantiers participatifs en collaboration avec des professionnels du bâtiment. Ils permettent au grand public de mieux connaître les techniques et les matériaux utilisés pour la restauration du bâti ancien.



Au programme: remontage de la cheminée en briques, réfection de son couronnement et réalisation des joints entre les briques. 8 journées en tout ont été nécessaires sur ce chantier, dont la journée européenne du patrimoine. 66 personnes ont participé sur l'ensemble de l'activité, une vraie réussite !



*Actions de
communication*

1965-2015 : LE CINQUANTENAIRE DE L'ASSOCIATION



Cet anniversaire était une étape importante de l'histoire de Maisons Paysannes, à la fois pour tirer le bilan de ces 50 ans, mais aussi pour adapter les missions de notre association à l'évolution du monde rural.

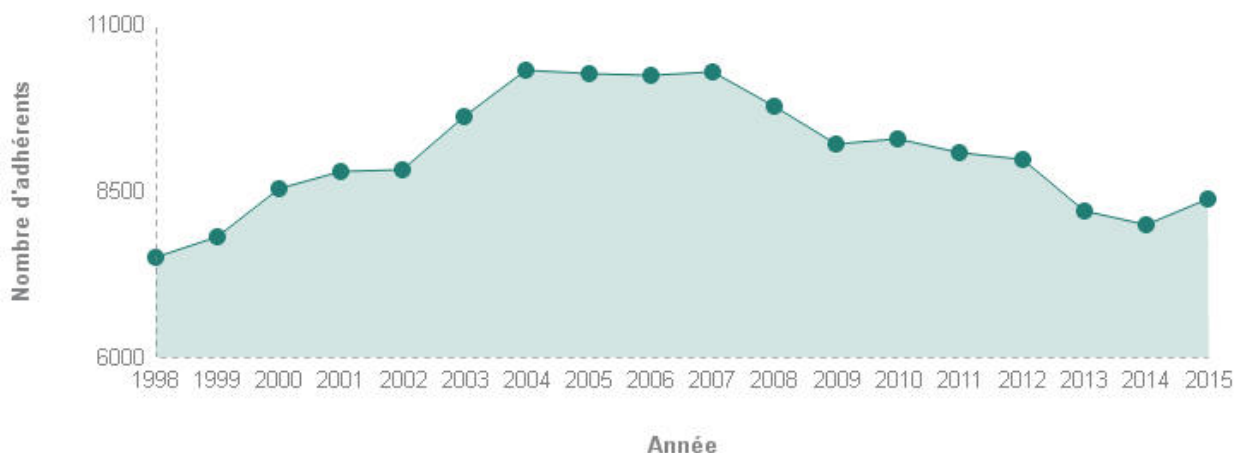
Au cours de ces cinquante années, nous avons aidé à sauver bien des maisons rurales, fait connaître leurs qualités techniques et environnementales. Nous avons contribué à formaliser et transmettre les techniques constructives régionales traditionnelles. Nous avons montré aux autorités normalisatrices que ce bâti avait ses qualités propres, qu'il fallait différencier des caractéristiques du bâti post 1945.

Toute l'année 2015 a été ponctuée d'événements locaux et nationaux marqués du sceau du cinquantenaire : publication d'un ouvrage, concours de dessins, concours de photos, une édition exceptionnelle du prix Maisons Paysannes de France-René Fontaine, expositions, journées patrimoine, salons, congrès, conférences...

Le programme était ambitieux, mais 50 ans c'est une date !

Ces nombreuses opérations de communication ont permis de faire connaître l'association auprès de nouveaux publics et à de nouveaux adhérents de rejoindre nos rangs pour soutenir notre action : bienvenue à eux et merci à tous nos bénévoles et collaborateurs qui s'investissent chaque jour pour la sauvegarde du patrimoine !

Evolution du nombre d'adhérents 1998-2015

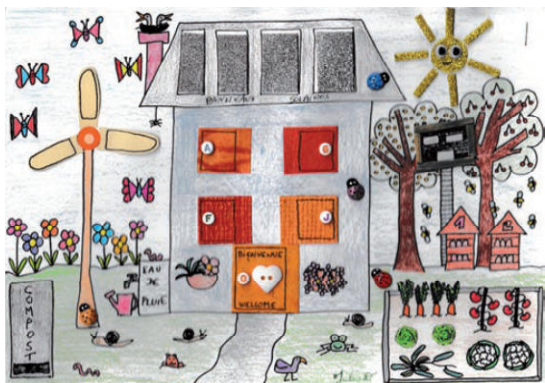


Pour la première fois depuis 2007, grâce à cette année exceptionnelle et à l'implication de ses bénévoles, Maisons Paysannes a stoppé la diminution du nombre de ses adhérents et même initié un nouveau rebond en 2015.

LES CONCOURS

Dans le cadre de son cinquantenaire, trois concours ont été organisés en 2015 !

Le concours de dessins



Destiné aux enfants de 6 à 12 ans, le concours avait pour thème « La maison que j'aime ». 350 enfants ont participé au jeu. Ils ont été classés par âge : petits (6 à 8 ans), moyens (8 à 10 ans) et grands (10 à 12 ans). Parmi ces enfants, 2 écoles en France, une école d'Irkoutzk, en Russie (50 enfants), une école de Ouagadougou au Burkina Faso et un groupe de louveteaux et jeannettes.

Le jury, présidé par Serge Tisseron, était composé de sept personnes. Il a décerné 6 prix spéciaux, coups de cœur du jury, et des prix selon les catégories suivantes :

- Créativité, imagination : 6 prix
- Originalité technique : 9 prix
- Harmonie, rêve, poésie : 7 prix
- Humour et émotion : 7 prix
- Sensibilisation écologie, régions, végétaux : 7 prix
- Détails, précision : 7 prix
- Environnement, rural, urbain : 9 prix
- Couleurs : 10 prix
- Mise en perspective : 5 prix

Soit un total de 73 enfants qui ont reçu des prix, remis le 9 septembre lors de l'inauguration de l'exposition du cinquantenaire de Maisons Paysannes, à l'Orangerie du Sénat à Paris.

★ MUSÉE DU QUAI BRANLY
là où dialoguent les cultures

Nathan

LE GÉANT
DES BEAUX-ARTS

LEROYMERLIN
...et vos envies prennent Vie!

Un grand merci aux organisateurs bénévoles ainsi qu'aux partenaires qui ont fourni de nombreux petits cadeaux pour récompenser les artistes en herbes : bravo à tous les participants !

Le concours de photographies

Sur le thème « Bâti rural et paysages », les candidats pouvaient envoyer jusqu'à quatre photos montrant la richesse de l'architecture rurale française et de ses savoir-faire : bâtiments d'habitation, d'exploitation et dépendances (fours, lavoirs, puits, etc.), intégration du bâti dans le paysage...



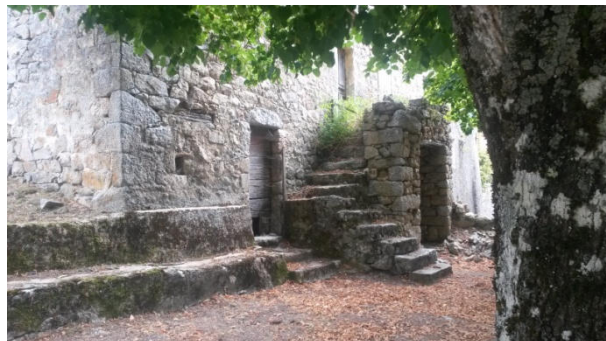
L'intérêt architectural (bâti traditionnel ou rénovation contemporaine), la qualité de l'écriture photographique et des photos ont été des critères déterminants du jury qui s'est tenu au début du mois de juin.

Cinq cents candidats ont adressé 1 800 photos : une superbe participation !

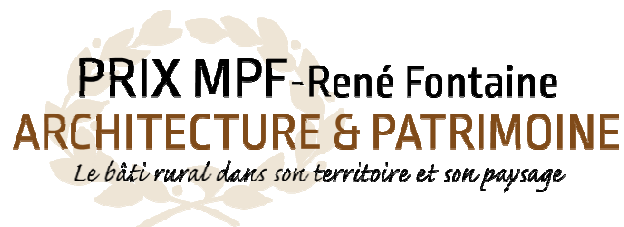
Les étapes de réception, sélection et mise à disposition du jury ont été gérées grâce aux outils de la photothèque numérique. Signe des temps, moulins, lavoirs, bâtiments sans plus d'utilité et ruines émouvantes ont très largement surpassé en nombre les maisons d'habitation entretenues.

Deux prix ont été remis dans la catégorie Adultes et deux prix dans la catégorie Jeunes. Les lauréats ont également reçu comme présent l'ouvrage « Un trésor est caché dedans » publié à l'occasion du cinquantième de l'association et des abonnements à la revue ont été offerts pour récompenser plus de participants.

Nous remercions chaleureusement tous les participants ainsi que les membres du jury qui ont bien voulu se prêter au jeu. Le concours a donné lieu à une belle exposition itinérante révélant toute la variété des paysages et des bâtis ruraux.



Le prix Maisons Paysannes de France- René Fontaine « Architecture & Patrimoine »



Le prix de Maisons Paysannes de France, organisé chaque année depuis 1967, a connu une affluence record en cette année de cinquantième. Plus de 50 dossiers présentés !

Dans chaque région ont concouru des maîtres d'œuvre dont la maison respectait les principes de bonne restauration préconisés depuis 50 ans par notre association : respect de l'architecture originelle, utilisation de matériaux éco-responsables et de proximité... Les délégués départementaux de Maisons Paysannes ont soutenu les candidatures : nous remercions chaleureusement chaque candidat de leur participation !



Le jury, composé d'experts, d'architectes, d'universitaires, de membres de la Fondation du patrimoine et des services des Patrimoines de l'Etat, a décerné quatre prix pour la catégorie « Bâti ancien » grâce à un mécénat de 8000 € de la Fondation du patrimoine. Ouvert pour la première fois aux réalisations contemporaines, quatre prix ont été remis dans la catégorie « Bâti contemporain » pour récompenser des constructions nouvelles harmonieusement intégrées à leur environnement. Ces prix ont pu être financés grâce au soutien du Ministère de la Culture et de la Communication à hauteur de 3000 €.

La remise des prix a eu lieu le 5 novembre 2015 dans le cadre prestigieux du salon International du Patrimoine Culturel, en présence des partenaires et amis de Maisons Paysannes dont François-Xavier Bieuville, directeur de la Fondation du patrimoine, et Jean-François Delhay du Ministère de la Culture et de la Communication.



UNE EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE



Trois expositions en une seule : concours photo du cinquantenaire, concours de dessins d'enfants, concours de restauration MPF-René Fontaine ! L'automne de Maisons Paysannes fut beau, créatif, énergique, festif et généreux. Où le patrimoine montre toute sa jeunesse...

L'Orangerie du Sénat a accueilli du 9 au 20 septembre une exposition magnifique : aux murs nus de la prestigieuse bâtisse, Maisons Paysannes de France avait accroché plus de 70 photos, sélectionnées parmi plus de 1 800 reçues pour le concours photo. Un bonheur de formes, de styles, de couleurs, qu'ont apprécié les **17 000 visiteurs** venus des milieux les plus divers : les urbains redécouvraient les paysages de France, les élus admiraient le travail des amoureux du patrimoine, les partenaires de MPF s'associaient à la mobilisation du cinquantenaire, les étrangers s'émerveillaient de notre pays et les Français participaient à cette joyeuse célébration des trésors de nos campagnes.

Quel bonheur ce fut d'accueillir les nombreux jeunes lauréats, accompagnés de leur famille, riche relève du combat pour la beauté de nos lieux de vie !



Les aspects juridiques liés aux droits d'auteur, la complexité du règlement du Sénat, le prestige des lieux et la simultanéité d'une exposition voisine ont été les défis à relever pour les équipes impliquées. Pari réussi !

L'exposition a connu un **record d'affluence lors des Journées Européennes du Patrimoine** les 19 et 20 septembre. De ces visiteurs amoureux des belles pierres nous reste un joli livre d'or, marque de l'empreinte qu'ont laissée ces photos dans leur parcours.

Soixante-dix dessins du concours « La maison que j'aime » s'adressant aux enfants ont été accrochés, faisant parfois écho aux photos du mur d'en face. Le prix Maisons Paysannes de France-René Fontaine a également été présenté au travers des travaux de restauration menés par plusieurs lauréats.

A mesure du déroulement de l'exposition s'est renforcée la volonté de la faire circuler en région. La proposition a séduit les délégués de l'association puisqu'une trentaine de lieux d'exposition sont prévus sur deux ans. En 2015, elle a été présentée en Saône-et-Loire, à Cluny, du 1er au 12 novembre. Elle parcourt aujourd'hui la France entre Orléans, Abbeville, Strasbourg, Blois...

➔ **Un conseil : surveillez les actualités de nos délégations sur notre site www.maisons-paysannes.org**



UNE CAMPAGNE DE FINANCEMENT PARTICIPATIF



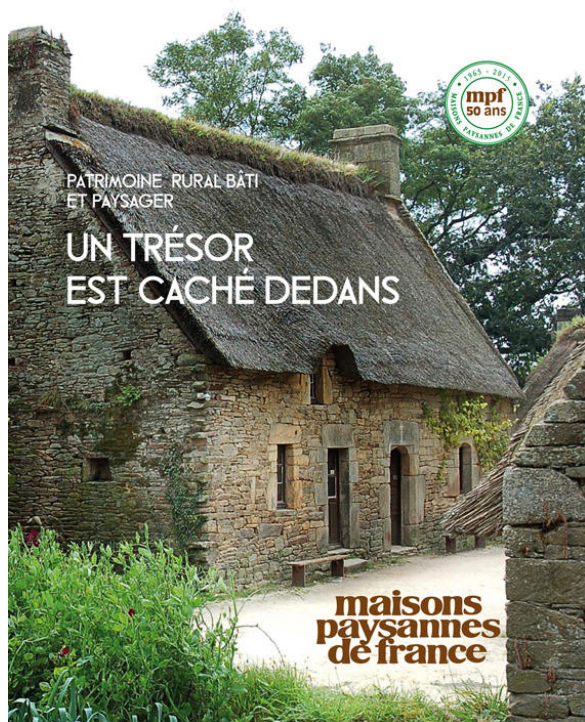
Pour la première fois, l'association a testé ce nouveau mode de financement original : une campagne de financement participatif. Véritable opportunité de communication pour faire connaître des projets concrets portés par Maisons Paysannes, vous avez été nombreux à répondre à cet appel en 2015.

Dédiée à l'organisation de l'exposition à l'Orangerie du Sénat, 5645 € ont été récoltés grâce aux dons de sympathisants (112% par rapport à notre objectif initial de 5000 €). Sur le principe de ces collectes de fonds en ligne, chacun a pu recevoir de sympathiques contreparties en échange de son don : remerciements sur le site ou dans la revue, invitations aux salons et aux remises de prix, ouvrages et cartes postales offerts et bien sûr... un reçu fiscal !

Nous remercions à nouveau tous les généreux contributeurs qui ont permis la réalisation de ce projet qui continue à porter ses fruits grâce à l'itinérance de l'exposition au sein des délégations départementales.

LES PUBLICATIONS

L'ouvrage du cinquantenaire « Un trésor est caché dedans »



Le cinquantenaire de l'association était l'occasion de revenir, à travers un bel ouvrage, sur ses actions, ses choix, ses combats, ses victoires et ses défaites... tout ce qui fait que l'association existe !

Cet ouvrage collectif a été dirigé par Marguerite-Marie Poirier, rédactrice en chef de la revue Maisons Paysannes de France, et écrit en collaboration avec Christophe Bouyssié et les contributions des adhérents. Il présente 148 pages abondamment illustrées, avec dessins, photos, et illustrations du dessinateur Jean-Luc Boiré. La maquette a été réalisée par Claire Dubuis - Ambiance-Atelier.

Aucune nostalgie dans ce livre d'anniversaire : 50 ans de défense du riche patrimoine bâti et paysager dans toute la France n'ont pas émoussé l'enthousiasme des militants de Maisons Paysannes de France. Leurs combats et leurs joies sont ici racontés, avec de multiples illustrations. Plus encore, on trouvera dans ces pages un intérêt tout contemporain : à mesure de la transformation des esprits et des pratiques vers un développement que la société veut DURABLE, nous mesurons toute la richesse des connaissances et des modes constructifs des siècles passés.

Nous remercions nos partenaires qui ont permis la publication de ce bel ouvrage :



Publié en juin 2015, lors des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, l'édition de l'ouvrage a été rendue possible grâce aux nombreuses souscriptions que nous avons reçues : plus de 1380 !
Un grand merci à eux !

La revue Maisons Paysannes de France

Depuis 50 ans, Maisons Paysannes de France édite une revue trimestrielle pour transmettre ses connaissances sur la richesse et la diversité de l'architecture rurale. La revue présente de façon précise des techniques et des savoir-faire utiles aux travaux de restauration. Elle s'ouvre à des chantiers expérimentaux, croise les techniques issues d'autres cultures ainsi que les technologies nouvelles pouvant améliorer des procédés naturels. Elle apporte des informations sur des constructions contemporaines respectueuses de leur environnement et sur des actions d'aménagement durable de territoires, s'appuyant sur les ressources patrimoniales de ces derniers.

En 2015, plus de 5041 lecteurs ont eu le plaisir de recevoir notre revue, chaque trimestre, dans leurs boîtes aux lettres. Les 4 numéros de l'année ont su varier les approches et les thématiques pour répondre aux attentes de chacun : diversité des architectures de pays, exemples de réalisation, notes techniques de construction, points sur les matériaux et les innovations, conseils d'entretien ou d'aménagement respectueux de l'existant.



Les dossiers thématiques en 2015 :

- N°195 « Diversité / banalité » paru au printemps (début mars)
- N°196 « La maison naît du sol » paru à l'été (début juin)
- N°197 « Insertion et Patrimoine » paru à l'automne (début septembre)
- N°198 « Le chauffage au bois » parue en hiver (début décembre)

Aux côtés de ces dossiers thématiques, on retrouve également dans chaque numéro : l'actualité de l'association près de chez vous, un point sur les grands combats nationaux, les infos du patrimoine en France et à l'international...

La revue est disponible sur abonnement (avec ou sans adhésion) ou à l'achat au numéro. Elle a fait l'objet d'offres d'abonnements spécifiques sur les salons et auprès des lecteurs de la revue Terre Vivante.

Un aperçu de chaque nouveau numéro est disponible en ligne sur notre site internet. Tous les abonnés ont la possibilité de télécharger le numéro en cours sur le site internet ainsi que tous les articles publiés depuis 50 ans sur la base documentaire DomusDoc.

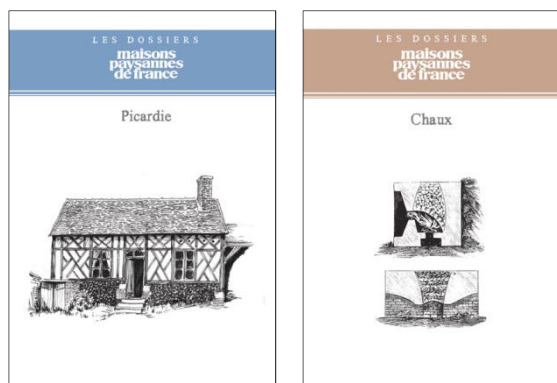


L'ensemble de la collection a fait l'objet d'une numérisation complète pour être mis en ligne dans DomusDoc.

Des boîtes de rangement ont été créées pour permettre à chacun d'organiser et protéger sa collection de revue Maisons Paysannes.

Les recueils techniques

Les recueils techniques de Maisons Paysannes ont été refaits grâce à la numérisation complète de la revue : ils présentent une compilation d'articles extraits de la revue regroupés par thèmes ou par régions. Cette belle collection d'une cinquantaine de recueils différents a également une nouvelle allure grâce à un travail de création graphique pour chaque couverture. Le succès de cette opération s'est confirmé par la vente de ces recueils pratiques lors des salons : un très bon accueil pour ces produits qui intéressent beaucoup les visiteurs de par leur contenu pratique !



MAISONS PAYSANNES SUR LE WEB

Le site internet www.maisons-paysannes.org



Entièrement refait en 2013 pour plus de modernité et de fonctionnalités pour nos publics, le site internet de Maisons Paysannes est un véritable outil de ressources sur le patrimoine : il fourmille d'informations pratiques, de conseils, de documents à télécharger pour les porteurs de projet et présente tout au long de l'année les actualités qui font la vie de l'association.

Le site national est également un portail de 25 sites autonomes dédiés à chacune de nos délégations, regroupées par régions pour une information au plus près des territoires de prédilection de chacun.

Chaque membre (adhérent, abonné, bénévole) possède son propre espace en se connectant pour retrouver directement des services dédiés : forum de petites annonces, téléchargement du dernier numéro de la revue, accès direct à la base documentaire et aux archives de la revue, consultation des actualités de sa délégation, lien vers le site web de sa délégation, informations sur ses derniers achats, etc.

380 385 pages vues

(contre 255 879 en 2014 : + 48,6%)

74 454 utilisateurs

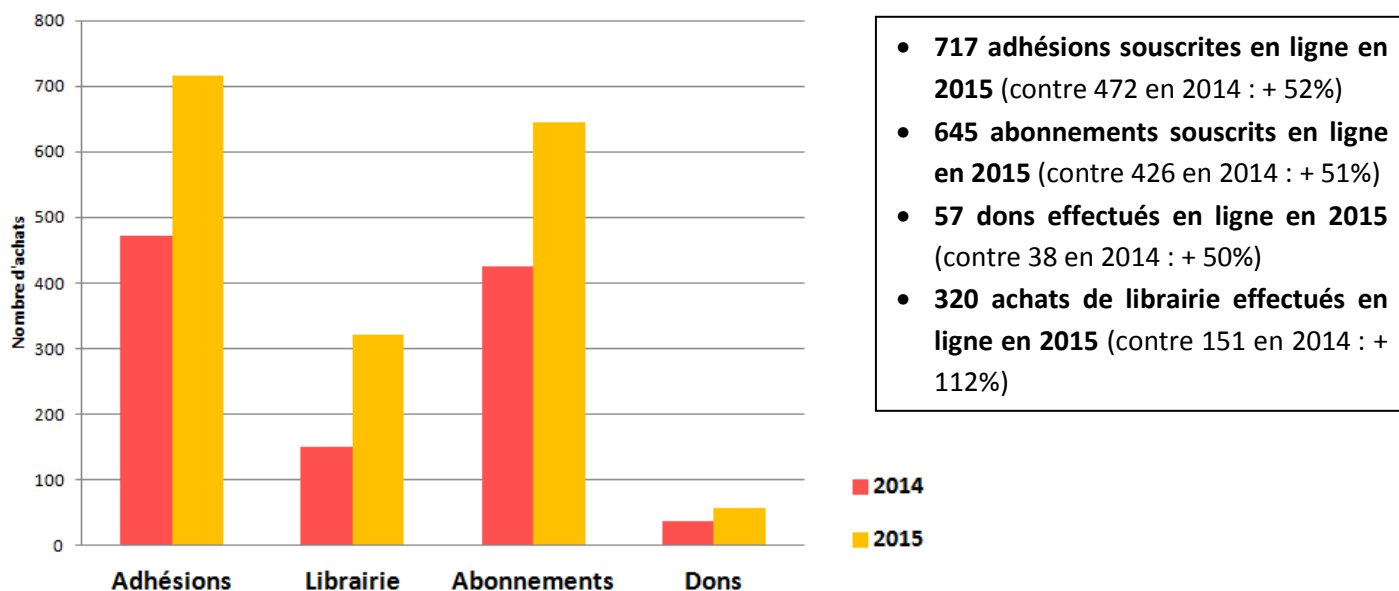
(contre 42 428 en 2014 : + 75,5%)

Le forum des petites annonces est là pour vous...

Disponible pour tous les adhérents, ce forum vous permet de déposer gratuitement des petites annonces qui seront diffusées auprès de tous dans la lettre d'information : chacun peut proposer ou demander quelque chose de pratique (achat, vente ou don de matériaux, recherche ou prêt de matériel et d'outillage, proposition de chantiers participatifs...). En 2015, 15 offres ont été déposées : vente de maisons, de chaufferie, dons de portes, de bois, recherche de fenêtres, etc. Cet outil est pour vous : usez et abusez-en !

Progression des achats effectués sur le site internet entre 2014 et 2015 :

Le site internet de Maisons Paysannes offre la possibilité d'effectuer son adhésion ou son abonnement en ligne, de commander des ouvrages de références en matière de patrimoine et de restauration, ou encore de faire un don pour soutenir les actions de l'association au niveau national ou local. Ce service en ligne est petit-à-petit favorisé par le public de l'association.



Le site internet est un outil évolutif : chaque année il fait l'objet de perfectionnements et nous prévoyons de nouvelles améliorations pour les années à venir !

Les réseaux sociaux

La page Facebook de Maisons Paysannes de France compte 2912 fans en 2015 (contre 1446 en 2014 : + 101,4%). Plusieurs délégations animent également des pages comme dans l'Oise, le Rhône, en Charente-Maritime, en Lorraine...

Très animée, la page nationale publie presque chaque jour 2 à 3 informations : elle relaye les actualités nationales, les activités des délégations locales, les alertes de patrimoine en danger, les pétitions, les projets de valorisation... mais aussi tout simplement de belles photos d'architectures de pays !

Le compte Twitter lancé en 2015 compte 216 followers mais ce n'est qu'un début...

➔ Rejoignez-nous sur les réseaux pour suivre nos actualités et les relayer auprès de vos amis !

La lettre d'information électronique

Nouvel outil inauguré en mars 2015, la lettre d'information Maisons Paysannes présente les informations nationales et locales issues des rubriques « Actualités » et « Agenda » du site internet. Elle compte près de 10 000 abonnés (adhérents, partenaires, sympathisants) et est envoyée une à deux fois par mois pour tenir chacun informé des activités de l'association.

Elle peut également être utilisée pour des informations spéciales : campagne de financement, revue, infos flash patrimoine...

➔ **Chacun peut s'y inscrire via la page d'accueil du site internet et inviter ses contacts à le faire pour découvrir l'association !**

LES SALONS NATIONAUX ET LOCAUX

Le salon Maisons et Travaux



Du 29 mai au 1er juin, l'association était présente au salon Maisons & Travaux, organisé par la revue éponyme au parc des expositions (Paris).

Notre équipe de bénévoles a accueilli et informé de nombreux visiteurs sur son stand : un public très intéressé car la plupart étaient des porteurs de projets de restauration.

Maisons Paysannes a également participé chaque jour à des conférences et tables-rondes très pratiques : rénover en améliorant sa performance énergétique, présentation de Maisons paysannes de

France et son rôle de conseil, gagner de la place sans déménager, les aides et les professionnels pour restaurer, etc.

Aux côtés des organisateurs de Maisons&Travaux, les bénévoles de l'association proposaient également une permanence de service-conseil pour les visiteurs : les rendez-vous n'ont pas cessé durant tout le salon !

Le salon Ecohome



Du 23 au 26 octobre 2015, Maisons Paysannes a participé au salon Ecohome à la Porte de la Villette (Paris). Ce salon de l'Habitat Naturel et Durable regroupait de nombreux acteurs de l'habitat écologique, de la construction saine et du bâtiment durable, des énergies renouvelables, de l'environnement et de l'habitat groupé...

En plus de son stand, l'association a proposé plusieurs événements :

- conférences sur les économies d'énergies et le bâti ancien, sur la gestion de l'humidité dans le bâti ancien
- une présentation de Maisons Paysannes de France et le bâti rural
- Des démonstrations d'enduits terre, de torchis, de techniques et matériaux isolants naturels pour restaurer le bâti ancien et/ou écologique

Le salon International du Patrimoine Culturel



Du 5 au 8 novembre au Carrousel du Louvre, la 21^{ème} édition de ce salon auquel Maisons Paysannes participe chaque année a été le point d'orgue des célébrations de notre cinquantenaire.

Plus de 500 adhérents ont bénéficié d'entrées gratuites grâce à notre partenariat !

Plusieurs temps forts ont ponctué ces quatre jours de mobilisation :

- le 5 novembre s'est effectuée la remise des prix aux 10 lauréats du concours Maisons Paysannes de France-René Fontaine 2014-2015. Une petite exposition présentait les projets lauréats.
- Le même jour, Maisons Paysannes a également participé à la conférence commune des associations du G8 Patrimoine autour de la thématique « Patrimoine et Modernité » du salon.
- Le samedi 7, l'association avait convié le géographe Philippe Madeline pour une conférence intitulée « Dans un monde rural en mutation, quelle place pour les paysages hérités ? Le cas du bâti agricole et rural ».



Le stand de notre association, agrandi et enrichi en cette année-charnière, n'a pas désempé : accueil des très nombreux visiteurs, signature du livre du cinquantenaire, vente des recueils techniques thématiques et régionaux, enregistrements d'inscriptions venues de toute la France... les bénévoles et les permanents de Maisons Paysannes ont senti avec bonheur et confiance s'ouvrir leur deuxième-demi siècle !

Zoom sur quelques salons régionaux :



Le salon de l'habitat et du développement durable à Châlons en Champagne (15 mars 2015)

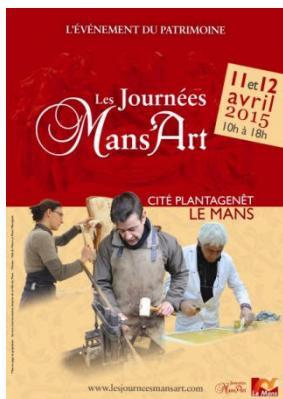
La délégation Maisons Paysannes de France de la Marne était invitée au salon de l'habitat et du développement durable sur le stand de la communauté de communes de Châlons en Champagne: les belles maisons marnaises ont été mises à l'honneur.

Une démonstration sur la technique des pans de bois a également été réalisée sur le stand.



Les Gestes Partagés : une initiative pour découvrir et tester des savoir-faire écologiques locaux, les 24 et 25 octobre 2015

L'objectif était de mettre en lumière des artisans et des paysans transformateurs engagés dans des techniques de production et transformations respectueuses de l'environnement, des territoires et de leur culture. Au travers d'ateliers de 2 heures, sur leur lieu d'activité, en petit groupe, les visiteurs ont pu mettre en pratique un geste, une technique. Plusieurs artisans se sont inscrits grâce au réseau Maisons Paysannes de France.



Dans la Sarthe, Maisons Paysannes est partenaire chaque année des Journées Mans'Art en avril.

Des lieux exceptionnels, la Cité et la cathédrale Saint-Julien, ont accueilli près de 120 exposants des métiers du patrimoine et des savoir-faire de tradition : artisans restaurateurs de mobilier, d'objets d'art ou du bâti ancien ; associations et institutions, pays d'art et d'histoire et pays touristiques. La délégation MPF y présente ses activités et fait part de ses conseils aux nombreux visiteurs.

LA PRESSE

Pour cette année charnière, l'association a choisi de se faire accompagner d'une attachée de presse pour relayer au mieux les activités du réseau Maisons Paysannes lors de son cinquantenaire. Une mission précise était dédiée aux salons nationaux tandis qu'un panel d'activités des délégations locales a été relayé grâce à ce soutien professionnel.

Un abonnement à l'Argus de la Presse a permis de mesurer l'ampleur de la communication de tout le réseau Maisons Paysannes auprès de la presse nationale et locale. Nous remercions les médias qui sont un relais essentiel de nos activités et une source inestimable de notoriété !

Le Parisien / France Bleu.fr / Bâti Journal / Atrium / La Tribune / Fondation du Patrimoine.org / Batirenover.com / Habitat Naturel / L'Ecologiste / Maison & Travaux / La Maison Ecologique / Ouest France / Sud Ouest / La Nouvelle République / La Dépêche du Midi / Midi Libre / La Marseillaise / Paris Normandie / Le Journal de la Haute-Marne / Le Dauphiné Libéré / Etc...

Un beau reportage sur Maisons Paysannes de France à (re)découvrir



Découvrez les projets de 2 adhérents Maisons Paysannes de France aveyronnais : comment restaurer une maison ancienne sans commettre d'erreurs irréversibles ?

Reportage du 11 septembre sur Télématin : <https://youtu.be/EZpd6kLBF2k>

Colombages en péril :



La maison à colombages, ce fleuron de l'architecture alsacienne est-elle menacée ? C'est à craindre, car un bâtiment traditionnel est détruit par jour. Un reportage de France 3 Alsace avec l'ASMA, partenaire de Maisons Paysannes de France, en 5 épisodes :

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/alsace/emissions/jt-local-1213-rund-um/colombages-en-peril.html>



Les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins

Reportage sur le domaine de la Borie, par Patrimoine Environnement :

https://www.youtube.com/watch?v=hiaLQ2ubolA&index=2&list=P_Lw_SrpKWdvKt6PSqloSOdnVnZh1OCuuGx



Les formations ATHEBA Pro de Maisons Paysannes :

Cette fois-ci stage d'enduit à la chaux pour le PNR de la montagne de Reims (à 3m50, 16m 15 et 37m55 dans la vidéo) avec la délégation Maisons Paysannes de France de la Marne :

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/champagne-ardenne/emissions/champagne-ardenne-matin/actu/lundi-8-juin-commerce-et-artisanat.html>



Les amoureux du Patrimoine s'inquiètent en Bourgogne :

Les inquiétudes des associations du patrimoine face au projet de loi sur la transition énergétique ont été relayé sur tout le territoire national. Exemple avec le collectif de huit associations du patrimoine en Bourgogne. La mesure qui entend imposer l'isolation des façades par l'extérieur est une hérésie clament les architectes. "Ces travaux vont dénaturer et surtout mettre en péril nos vieux bâtiments", explique par exemple Chantal Duléry,

déléguée en Côte-d'Or des Maisons paysannes de France.

<https://www.francebleu.fr/infos/climat-environnement/les-amoureux-du-patrimoine-s-inquietent-en-bourgogne-1420537608>

→ La revue de presse de l'association est téléchargeable sur notre site internet



*Militer, alerter
Maisons Paysannes
se mobilise*

Dans la continuité de son action en 2014 - portant sur les lois « Patrimoines » (Ministère de la culture et de la communication) et « Biodiversité » (Ministère de l'Ecologie) - l'association n'a pas ménagé son énergie cette année pour sensibiliser nos élus face à la protection du patrimoine dans ces futurs outils réglementaires.

En 2014, Maisons Paysannes et ses consœurs du G8 Patrimoine ont été reçues au Sénat, par la commission de la Culture, à l'invitation de Mme Blandin sa présidente, pour une table ronde autour du thème des régimes de protection du patrimoine. Nous nous sommes opposés à la suppression des sites inscrits que le projet de loi « biodiversité » tentait de supprimer. Face au projet de loi « patrimoine » initié par Mme Filippetti, nous avons exprimé auprès des parlementaires notre inquiétude devant l'absence totale de prise en compte du patrimoine rural (en dehors des zones protégées) et dont la rapide disparition met en péril l'identité de nos territoires.

LOI « LIBERTE DE CREATION, ARCHITECTURE ET PATRIMOINE »



Maisons Paysannes de France, dans son engagement en faveur de la sauvegarde du patrimoine rural non-protégé, a donc contribué à l'élaboration de la loi aux côtés des autres associations du G8 Patrimoine.

Nous avons formulé différentes propositions dont l'application à titre obligatoire de l'article 123-1-7 du code de l'urbanisme, permettant l'établissement d'une liste de bâtiments à protéger dans les communes dotées d'un PLU. Nous avons aussi suggéré, si cette première proposition n'était pas retenue, de considérer que tout le patrimoine

antérieur à 1950 fasse l'objet de l'avis de l'ABF lors de travaux, démolition, ou modification.

Suite aux protestations unanimes des associations, élus, professionnels du patrimoine contre l'assujettissement du droit du patrimoine culturel au droit de l'urbanisme, le gouvernement a repris la proposition de la commission de la Culture du Sénat en faveur d'une protection du patrimoine par l'Etat. Les « Sites Patrimoniaux Protégés » (ex Cités Historiques) devront désormais être accompagnés soit d'un exigeant « Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur » (PSMV), soit d'un nouveau « Plan de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine » (PMVAP) qui, dans le sillage de la « loi Lang », à la force des servitudes d'utilité publique et résulte d'un partenariat souple entre le maire et l'architecte des bâtiments de France. Notons également que l'institution de zones « tampon » autour des sites UNESCO est une avancée utile.

LOI « TRANSITION ENERGETIQUE POUR UNE CROISSANCE VERTE »

Dès la fin de l'année 2014 et tout au long de l'année 2015, l'association s'est mobilisée contre certains points du projet de loi dite de « transition énergétique pour une croissance verte » mettant en péril notre patrimoine bâti et paysager.



Loin de nous l'intention de contester un projet de loi qui comporte de nombreux éléments positifs pour la sauvegarde de notre planète, deux points essentiels nous opposaient cependant à ce projet : l'un visant à obliger les propriétaires de bâtiments (quels qu'ils soient) à isoler par l'extérieur lors d'un ravalement de façade sans contrôle sur la qualité architecturale, l'autre libérant les autorisations d'installation d'éoliennes.

Sur le premier point, nous avons formulé des propositions d'amendements afin d'écarter le bâti ancien de ce dispositif. Nous avons sensibilisé chaque sénateur au niveau local, rencontré au Sénat les différents groupes et les présidents des commissions des affaires économiques et de la culture qui ont été à notre écoute. Le 26 mai 2015, les députés ont voté à 308 voix contre 217 le projet de loi sur la transition énergétique, retoqué en octobre 2014 par le Sénat. Les amendements adoptés par les sénateurs s'étaient alors élevés en garde-fou à l'obligation d'isoler les murs extérieurs d'un édifice qui viendrait « emballer les façades » et les priver de leurs spécificités architecturales. A la satisfaction de Maisons Paysannes et de ses consœurs -inquiètes que le bâti ancien ne soit défiguré - l'Assemblée Nationale s'est rangée à ce qui a été voté au sénat.

Sur le deuxième point, nous n'avons pas été totalement entendus. Nous demandions en particulier une distance de 10 000 mètres entre une éolienne et un monument historique. La seule concession accordée est une distance de 1000m entre une habitation et une éolienne, laquelle était de 500m avant cette loi.

A ce jour, les décrets d'application sur lesquels nous avons été appelés à travailler, n'ont pas encore été publiés mais la ministre n'a pas retenu nos suggestions.

OBTENTION DE L'AGREMENT ENVIRONNEMENT

En 2012, suite à une révision du Code de l'environnement, le ministère nous avertissait que l'agrément au titre de la protection de l'environnement dont nous bénéficions depuis 1983, ne pouvait être renouvelé au motif que l'objet social de nos statuts ne précisait pas la notion d'environnement.

Fort de notre combat au bénéfice de cet environnement, nous avons engagé une procédure devant le tribunal administratif de Paris en tentant de prouver aux juges, par toutes nos actions, que l'un de nos objectifs était bien la protection de l'environnement.

Après 4 ans de procédure (et un dossier de 7Kg), nous avons enfin obtenu gain de cause : le 1^{er} décembre 2015, le tribunal administratif a ordonné que cet agrément nous soit réattribué, considérant que Maisons Paysannes exerce bien « des activités effectives et publiques attestant qu'elle œuvre à titre principal pour la protection de l'environnement ».

Cette décision reconnaît la réalité de nos actions. Elle conforte beaucoup de nos démarches et légitime la présence de Maisons Paysannes dans de nombreuses instances : nos délégués peuvent être représentés dans les *commissions départementales de la nature, des paysages et des sites*, et le président de Maisons Paysannes dans les instances nationales.

Un merci appuyé à notre dorénavant président d'honneur Georges Duménil, qui a mené ce dossier avec sagesse et ténacité !

ACTION JUDICIAIRE - PROCEDURE EN COURS

Notre association a engagé une citation directe contre le maire de 60119 Monts pour faire cesser une série d'atteintes à l'environnement : construction de poteaux en béton sans autorisation dans le site inscrit du Vexin français, menace de dévastation du paysage par un PLU rendant constructibles des terrains appartenant au maire. Un mandat a été constitué par le président Georges Duménil puis renouvelé par son successeur Bernard Duhem afin que la cause des Maisons Paysannes soit défendue par les avocats Grégoire Frison et Marie-Pierre Abiven. Une audience a eu lieu le 18 avril 2016 devant la Cour d'appel d'Amiens où notre vice-président Gilles Alglave a pris la parole. Il s'était précédemment exprimé dans un reportage de FR3 sur ce dossier. Notre association va continuer d'agir pour empêcher la dénaturation du site.

PROTECTION DES ARBRES DE BORD DE ROUTES



Maisons Paysannes de France et de nombreux organismes ont sonné l'alerte pour préserver ce patrimoine paysager : menacé en janvier par un ensemble de mesures pour lutter contre l'insécurité routière, nous souhaitons l'exclusion des arbres de bord de route du champ d'application de celles-ci.

Eléments prégnants de nos paysages, patrimoine culturel reconnu, marque de notre pays, les arbres de bords de route répondent aux enjeux environnementaux contemporains que sont la préservation de la biodiversité, la lutte contre le réchauffement climatique, le stockage de carbone, la réduction des pollutions. Des études ont montré le rôle positif des arbres en matière de sécurité routière ainsi que l'absence de corrélation entre le niveau de risque routier et la richesse des territoires en arbres d'alignement.

Deux pétitions indépendantes ont été lancées pour les préserver. Mi-avril, il y avait près de 8 000 signatures pour chacune des pétitions en faveur des arbres, 6 000 réponses en 4 jours à un « sondage » de *La Dépêche*, avec 74 % d'opposants aux abattages, résultats analogues voire meilleurs (80 %) pour les « sondages » de *L'Indépendant* et de *L'Union*.

Il faut souligner la mobilisation régulière de Maisons Paysannes en faveur des arbres, aux côtés d'autres associations du patrimoine, culturelles et de professionnels du paysage et de l'arbre. De nombreux courriers ont en effet été envoyés aux ministres concernés pour faire entendre leurs voix. A ce jour les résultats ne sont pas visibles, mais le combat continue.

MAISONS PAYSANNES INVITEE DE LA COP 21



Forte de son expertise sur le bâti ancien et les économies d'énergie, Maisons Paysannes de France était la seule association nationale reconnue d'utilité publique de sauvegarde du patrimoine à être invitée à participer à la COP 21.

Pour clôturer cette année d'exception, l'association est intervenue dans le cadre de la table-ronde "Architecture et patrimoine durables : le bâtiment et l'urbain face aux enjeux climatiques" organisée par le Ministère de la culture et de la communication le 11 décembre 2015.

La table ronde a permis de valoriser, à l'échelle urbaine et à celle du bâtiment, les solutions dont l'architecture et le patrimoine sont porteurs pour répondre avec ingéniosité et durabilité aux enjeux du changement climatique.

UN FUTUR GUIDE DES BONNES PRATIQUES POUR LA TERRE CRUE



Notre association participe depuis 4 ans à la rédaction d'un guide des bonnes pratiques pour les techniques de mise en œuvre de la terre crue dans la construction et la restauration, en collaboration avec le Ministère de l'Ecologie (MEDDE/DHUP), différents partenaires dont la CAPEB, la FNSCOP du BTP et des collectifs spécialistes de ce matériau.

Maisons Paysannes a choisi d'adhérer à Asterre (Association Nationale des Professionnels de la terre crue) dont elle est administratrice. Cette association fédère architectes, artisans, producteurs, distributeurs, formateurs ou associations autour d'un ensemble d'objectifs prioritaires :

- le regroupement et la promotion des entreprises et des techniques de terre crue ;
- la transmission des savoir-faire et le développement des formations concernant la terre crue;
- la mise en place de règles professionnelles relatives aux différentes techniques de construction en terre crue, traditionnelles et contemporaines ;
- favoriser les échanges entre les professionnels, avec les partenaires de l'acte de bâtir, au niveau national et européen ;
- permettre aux ouvrages en terre crue d'accéder à leur acceptation par les assureurs.

La contribution présentée par Gilles Aglave au nom de Maisons Paysannes de France a reçu l'agrément du Comité Scientifique de sélection du XII^e colloque mondial TERRA 2016 sur les architectures de terre, qui se tiendra à Lyon du 11 au 14 juillet. Sa communication portera sur la valorisation d'une technique constructive locale mettant en œuvre la terre. Elle a pour titre « Les maisons de terre et de bois en Picardie: renaissance et reconnaissance d'une culture constructive locale ».

A close-up photograph of a hand holding a brush, applying red paint to a wooden frame. The frame is made of dark, weathered wood. To the left of the frame is a window with a glass pane. The background is blurred, showing a building and a clear sky. The text is overlaid on the left side of the image.

*Échanger,
partager:
la vie du réseau
Maisons Paysannes*

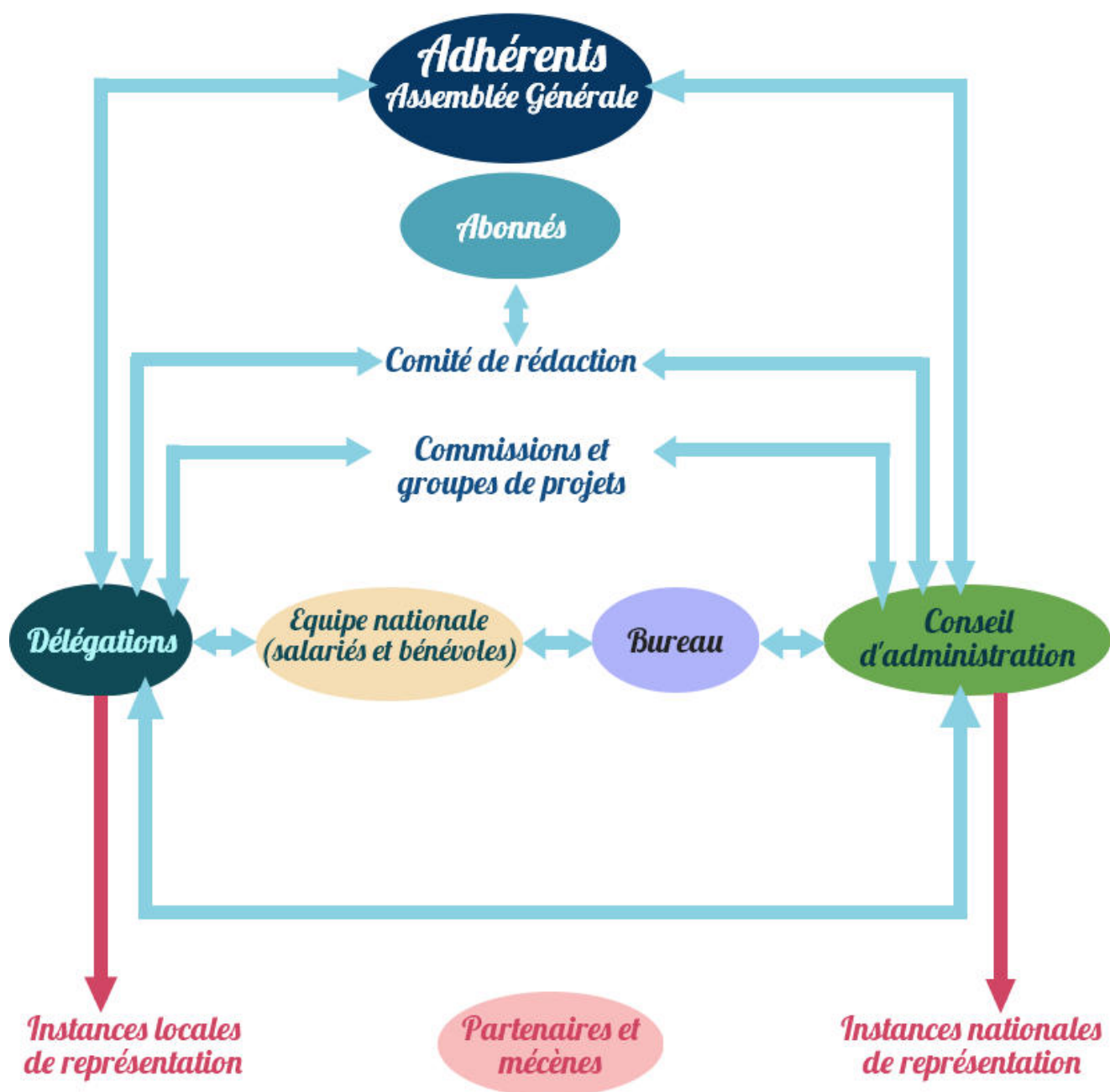
CHIFFRES GENERAUX

Plus de 450 bénévoles actifs dont :

- 81 délégués départementaux
- 6 délégués régionaux
- Et leurs délégués adjoints, correspondants de pays, secrétaires, trésoriers...

4 salariés dans l'équipe nationale et 1 salariée dans la délégation de Charente

FONCTIONNEMENT DU RESEAU MAISONS PAYSANNES



DES HOMMES ET DES FEMMES ENGAGÉS

Les adhérents et les abonnés

L'adhésion et l'abonnement se font toujours par année civile à Maisons Paysannes. En 2015, l'association compte 8357 adhérents et 5041 abonnés.

Les adhérents et les abonnés sont le cœur de notre association : leur soutien auprès de Maisons Paysannes prouve leur engagement pour la cause que nous défendons.

Adhérents de la première heure ou nouveaux venus, leur présence à nos côtés confirme la passion des Français pour leur patrimoine : ils sont le fondement de notre association et les meilleurs ambassadeurs de nos missions !



Etre adhérent à Maisons Paysannes de France, c'est avant tout soutenir une cause, s'engager pour la mission de l'association, être au service du patrimoine !

C'est aussi l'occasion d'intégrer un réseau, de rencontrer et d'échanger avec des personnes qui vivent la même expérience de restauration ou de construction : une entraide, des partages de bons plans, des moments de convivialités la truelle à la main ou autour d'un repas...

Selon les disponibilités, les adhérents sont invités à « mettre la main à la pâte » dans l'organisation des activités des délégations pour aider les bénévoles !

Affiliés à un ou deux départements, les adhérents peuvent également bénéficier de plusieurs services :

- information sur les activités prévues dans l'année avec un accès à titre gratuit ou à tarif réduit,
- service-conseils technique et pratique assurés par des équipes de bénévoles des délégations,
- réduction de 5 % sur la librairie MPF,
- accès au forum "Petites annonces" en ligne sur le site internet pour faire des échanges de matériaux, proposer des services d'entraides, mettre en vente des biens, etc,
- défiscalisation possible d'une partie de leur adhésion.

La lettre d'information électronique, le site internet, les réseaux sociaux, la revue, le forum de petites annonces sont autant d'outils mis à disposition pour relayer les activités du réseau MPF et de ses adhérents (blogs, expériences avec de nouveaux matériaux, chantiers, techniques de restauration originales...).

Chaque abonné reçoit 4 numéros papier de la revue par an (en mars, juin, septembre et décembre) et peut télécharger le numéro en cours sur le site internet ainsi que toutes les archives numérisées dans DomusDoc, la base documentaire en ligne de l'association.

Particuliers, élus locaux, bibliothèques, centres de formation, écoles d'architecture, lycées professionnels, artisans, CAUE, PNR, DRAC, STAP... en s'abonnant à la revue Maisons Paysannes, chacun marque son intérêt pour le bâti rural et peut en faire profiter son réseau : une revue d'abonné peut aussi être lue par ses amis, ses voisins, ses collègues... qui s'abonneront peut-être à leur tour !

Les donateurs

Chaque année, de nombreux donateurs marquent leur soutien à notre association. Engagement complémentaire de l'adhésion, les dons sont essentiels au fonctionnement de Maisons Paysannes de France en nous permettant de mener nos actions en faveur du patrimoine rural et ainsi maintenir notre mission reconnue d'utilité publique.

Les dons peuvent financer non seulement les activités locales des délégations (formations, ateliers, visites, conférences, etc.) mais aussi les projets nationaux (édition de la revue, actions de communication, lobbying, projets numériques, concours nationaux...). C'est grâce à cette générosité que l'association peut lancer de nouvelles initiatives pour faire parler d'elle, promouvoir ses missions et proposer toujours plus d'activités aux amoureux du patrimoine rural et paysager.

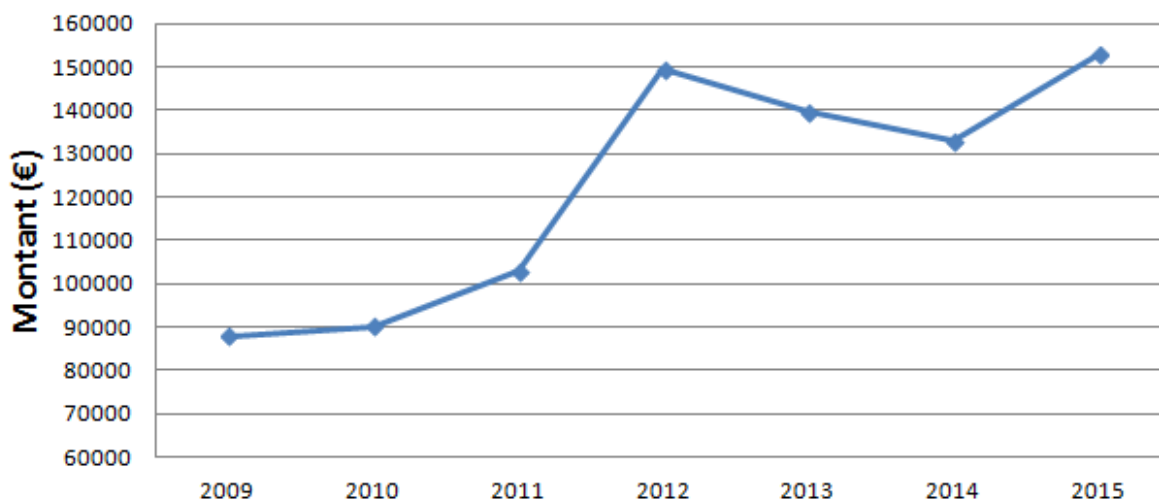
Nous remercions très chaleureusement tous les donateurs, qu'ils aient participé à la campagne de financement participatif ou qu'ils aient fait un don à l'occasion de leur adhésion, en début d'année.

UN DON DEFISCALISABLE

Grâce à sa reconnaissance d'utilité publique depuis 1985, notre association nationale Maisons Paysannes de France est habilitée à émettre des reçus fiscaux donnant droit à une réduction d'impôt à hauteur de :

- 66 % du montant du don pour les personnes physiques (dans la limite de 20% du revenu imposable)
- 60% du montant du don pour les entreprises (dans la limite de 5% de votre CA annuel HT)

Evolution des dons de 2009 à 2015 :



Les équipes des délégations départementales et régionales

Maisons Paysannes de France est forte d'un réseau de bénévoles actifs et passionnés. Organisés en **délégations départementales et régionales couvrant près de 90 % du territoire français**, ce maillage permet d'assurer le rayonnement national, la renommée et le savoir-faire reconnu de Maisons Paysannes.

Une équipe de bénévoles entoure le délégué pour répartir les tâches et responsabilité entre délégués adjoints, trésoriers, secrétaires, animateurs et spécialistes en tous genres (démonstrations de savoir-faire, visites-conseils, communication...): **ils étaient plus de 450 à s'être généreusement impliqués au sein de notre association en 2015.**

Un grand merci à tous les bénévoles de l'association qui s'engagent au quotidien : à ceux qui nous ont quittés, à tous ceux qui ont porté les événements relatifs au cinquantenaire de l'association et bienvenue à ceux qui nous ont rejoints cette année !



« Notre volonté est de démontrer que le patrimoine de pays est pour tous un atout de qualité de vie et de développement durable. Il est possible de le reconquérir, de le réhabiliter afin qu'il réponde aux besoins d'aujourd'hui et des prochaines décennies »

Frédéric Chauvin, délégué de la Charente



« On essaye de montrer qu'une restauration dans les règles de l'art ne coûte pas forcément les yeux de la tête. Il y a une véritable action de pédagogie à mener pour la préservation de savoir-faire extraordinaires »

Véronique Aviat, déléguée de la Marne

Les délégués Maisons Paysannes conseillent, animent, sensibilisent particuliers et collectivités sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre dans le bâti ancien. De plus en plus, ils sont appelés comme experts-partenaires dans la mise en place de politiques locales du patrimoine de leur région (Parcs Naturels Régionaux, Conseil de développement de pays, CAUE, services territoriaux de l'architecture et du patrimoine, Fondation du Patrimoine, comités de pilotage...). Ils collaborent aussi à la rédaction de la revue en proposant articles et photographies.

Les délégations départementales de Languedoc-Roussillon, Centre, Lorraine, Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire se sont constituées en associations régionales afin de mutualiser leurs compétences et leurs outils, organiser des événements à l'échelle régionale, faciliter l'échange et le rapprochement avec d'autres partenaires régionaux. Le 21 janvier 2015 s'est créée l'association régionale en Rhône-Alpes. Cette association a pour but la représentation de MPF auprès de l'administration et des associations régionales, elle a intégré le C7 des associations patrimoniales (nom local du G7 Patrimoine).

Plusieurs délégations ont vu une évolution de leur équipe en 2015 :

- Dans la Meuse, Arnaud Varnier remplace Georges Dumenil en tant que délégué
- Dans l'Essonne, Alain Lepage est nommé délégué- adjoint aux côtés d'Hubert Champetier
- En Savoie et Haute-Savoie, Claudine Barrioz est nommée déléguée et Barbara Sylvestre comme adjointe
- Dans le Bas-Rhin et Haut-Rhin, Bruno de Butler est nommé délégué
- En Saône et Loire, Hubert Cateland est nommé délégué
- Dans la Sarthe, Patrick Dejust remplace Catherine Chosson en tant que délégué
- Dans le Tarn-et-Garonne, Marie Claude Topenot remplace Pierre Baffalieu en tant que déléguée

Il n'y a pas que des bénévoles au sein des délégations, par exemple Christelle Pilotte est salariée depuis 1999 en Charente et Hélène-Marie Hurel a été stagiaire en Seine-Maritime pour la mise en place du colloque « Maisons rurales, de celles d'hier à celle de demain : une chance pour bien vivre ».

➔ Retrouvez toutes les coordonnées
sur le site internet www.maisons-paysannes.org

L'équipe du national

Le conseil d'administration élu lors de l'assemblée générale se compose de :

- Gilles Alglave, professeur honoraire de l'Éducation nationale, délégué de l'Oise
- Denise Baccara, traductrice scientifique, déléguée de la Haute-Vienne, membre de l'association régionale en Limousin
- Guy Bedel, enseignant en école d'ingénieur, délégué adjoint Côte-d'Or
- Francis Blois, directeur administratif et financier retraité
- Bruno de Butler, directeur de banque retraité, délégué d'Alsace, président de l'ASMA
- Hélène Delorme, directeur de recherche Sciences Po Paris, retraitée, déléguée de l'Yonne
- Bernard Duhem, ingénieur, directeur retraité du service d'assistance technique et juridique auprès d'un promoteur immobilier national, délégué des Yvelines
- Jean-Michel Gelly, architecte d'intérieur diplômé de l'école Boulle, membre du Loiret
- Jean-Paul Gleizes, ingénieur divisionnaire TPE (MEDDTL) retraité, délégué de l'Aude
- Daniel Goupy, ingénieur-conseil, délégué honoraire de Lozère
- Florence de Groot, sociologue-urbaniste, déléguée adjointe de la Manche
- Jean Hernandez, professeur émérite et ancien doyen de la faculté des géosciences et de l'environnement de l'université de Lausanne
- Bernard Leborne, ingénieur retraité, délégué de la Drôme, président de Maisons Paysannes d'Ardèche
- Jean-Paul Meckert, cadre retraité du transport public de voyageurs
- Patrick Thomas, cadre retraité d'institutions internationales de développement, président de l'association régionale du Languedoc-Rousillon
- Maité Wauquier-Moreux, retraitée de l'Éducation nationale, déléguée et présidente de Dordogne

Francine Carton, Luc Barré, Henri Pradenc et Jean-Claude Vernon ont quitté leurs fonctions d'administrateurs en cours d'année.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Gilles Alglave,
Denise Baccara-Louis
Guy Bedel
Francis Blois
Bruno de Butler
Hélène Delorme
Bernard Duhem
Jean-Michel Gelly
Jean-Paul Gleizes
Daniel Goupy
Florence de Groot
Jean Hernandez
Bernard Leborne
Jean-Paul Meckert
Patrick Thomas
Maité Wauquier-Moreux

BUREAU

Président
Bernard Duhem

Vice-président
Bernard Leborne

Vice-président
Gilles Alglave

Trésorier
Jean Paul Meckert

Secrétaire Général
Jean Hernandez

Secrétaire générale adjointe
Florence de Groot

Secrétaire générale adjointe
Denise Baccara-Louis

Président d'honneur
Georges Duménil

Président d'honneur
Michel Fontaine

Après huit années en tant que vice-président puis président de Maisons Paysannes de France, Georges Duménil, a transmis le flambeau à son successeur qui fut vice-président à ses côtés pendant quatre ans. Une nouvelle équipe prend donc le relais composée du président Bernard Duhem accompagné par les vice-présidents Gilles Alglave et Bernard Leborne.

Un conseil d'orientation avait été mis en place en 2014. Animé par Bernard Leborne et regroupant des administrateurs et des délégués, ce conseil a procédé à une vaste enquête dont les conclusions ont été remises début 2015. Ce travail a éclairé les actions menées pour le cinquantenaire et conduit à la création d'un poste de vice-président en charge des délégations et à un chantier de renforcement et de mutualisation des moyens des délégations entamé début 2016, avec l'aide d'Elodie Larrouy qui nous a rejoints pour 6 mois en service civique et le travail de l'équipe « projet délégations ». Les objectifs principaux de cette équipe sont :

- développer une meilleure connaissance collective des compétences, des moyens et des expériences des différentes délégations,
- faciliter leur partage entre les délégations,
- préparer un document de référence définissant, facilitant et hiérarchisant les actions des équipes des délégations.

La **création d'un poste de vice-président en charge de l'assistance aux délégations** a pour finalité d'aider à redynamiser nos délégations là où cela est nécessaire. Malgré le redressement de 2015 (+380 adhérents) qui a mis fin aux pertes subies entre 2008 et 2014, 35 délégations ont continué à perdre des adhérents en 2015. Plusieurs mouvements de remplacement ou de redynamisation des équipes de certaines délégations sont en préparation pour développer les activités locales, faire connaître et mettre à disposition les compétences de l'association, et poursuivre la reconquête des adhérents initiée en 2015 grâce aux événements du cinquantenaire.

La **Commission des finances** : seule commission statutaire dont l'animateur est Guy Bedel, c'est l'organe de contrôle et de propositions pour une gestion saine de l'association.

Des **Groupes de projets** ont été formés :

- Accompagnement des délégations : Bernard Leborne - Pour une meilleure dynamique et une plus grande interaction entre les délégations départementales et régionales
- Image de marque : Florence de Groot - Mise en place d'une nouvelle charte graphique pour l'ensemble de l'association
- Formations : Guy Bedel - Organiser les formations à destination des adhérents et des professionnels au plan local et national
- Comité de rédaction : Bernard Duhem - Renouveler le comité de rédaction et impulser, avec la rédactrice en chef, les changements dans la ligne éditoriale
- Outils Internet : Jean Hernandez - Améliorer les outils existants, prospecter les nouvelles formes de communication digitale, faire vivre les réseaux sociaux de l'association
- Prix MPF-René Fontaine : Daniel Goupy - Mettre en place le nouveau règlement du Prix ouvrant une place institutionnelle à l'habitat contemporain et à l'habitat durable
- Urbanisme : Bernard Duhem - Pour une intervention sur les territoires, pour une aide aux élus et aux responsables territoriaux
- Photothèque : Denise Baccara - Donner accès au plus grand nombre à l'esthétique du bâti ancien et aux savoir-faire de nos délégations, par l'image
- Matériaux et carrières : Jean Hernandez - Un organe de conseil pratique et technique sur les matériaux traditionnels et nouveaux
- Bâti contemporain : Luc Barré - Pour une construction contemporaine en milieu rural en harmonie avec son environnement et son paysage
- Service conseil : Gilles Alglave - Accroître l'audience, la pertinence et la résonance des services des délégations. Organiser les interactions.
- Librairie : Jean Hernandez - En faire un outil de promotion, de connaissance critique et d'aide aux adhérents.



Le Groupe de Recherches sur l'Architecture Contemporaine (GRAC) a vu ses membres renforcés par une participation active des délégations : une trentaine de bénévoles participent dorénavant aux réunions de travail et proposent des actions concrètes.

Dès sa création, Maisons Paysannes a inscrit dans ses statuts la mission d'« encourager à la création d'une architecture contemporaine de qualité, saine et s'intégrant avec harmonie dans son environnement ».

Notre association, qui ne regarde vers le passé que pour mieux déboucher sur l'avenir, envisage les nouvelles formes d'habitat en milieu rural, dans les anciennes fermes, bien sûr, mais aussi grâce à la réhabilitation dans nos campagnes de grands bâtiments libérés d'usages révolus... C'est tout le travail du GRAC que de faire vivre cette réflexion plus que nécessaire aujourd'hui, à l'heure d'une urbanisation massive. Le patrimoine rural évolue et doit s'adapter aux exigences contemporaines. Maisons Paysannes de France encourage et conseille chaque jour pour des restaurations, des extensions et des constructions nouvelles, éco-responsables, en harmonie avec le bâti existant et le paysage environnant.



Exemple d'une action du GRAC organisée en 2015 avec Maisons Paysannes et le CAUE de Corrèze : une journée de visites et une conférence sur le thème « Architecture contemporaine : avenir du patrimoine ? »

Depuis plusieurs années le CAUE et Maisons Paysannes de Corrèze organisent régulièrement des journées de visites et de sensibilisation, à destination du grand public, sur des sujets traités par les deux structures, tels que les jardins paysans ou l'humidité dans le bâti ancien. En 2015 ils sont souhaités programmer une journée sur l'articulation entre architecture contemporaine et patrimoine, en abordant également la transformation du patrimoine des collectivités et ainsi élargir le public, en invitant les élus.

Le conseil de rédaction, animé par sa rédactrice en chef Marguerite-Marie Poirier se compose de :

- Luc Barré
- Francis Blois
- Julien Burgholzer
- Simone De Butler
- Bernard Duhem
- Georges Duménil
- Michel Fontaine
- Daniel Goupy
- Jean Hernandez
- Pascal Liévaux
- Philippe Madeline
- Tony Marchal
- Jean Peyzieu
- Pierre Thiébaud
- Maïté Wauquier-Moreux



Une équipe pluridisciplinaire qui travaille avec de nombreux autres passionnés du patrimoine : membres du réseau Maisons Paysannes, spécialistes, techniciens, historiens, experts, sociologues, scientifiques, artisans, auto-constructeurs, simples amateurs et témoins d'expérience sont consultés pour que les articles donnent des éclairages utiles aux attentes variées des lecteurs.



L'équipe salariée se compose de :

- Isabelle Courtoux pour l'administration générale
- François Luthier pour la comptabilité
- Agnès Ledar pour la gestion des adhésions et des abonnements
- Camille Morvan pour la gestion de projets, les partenariats et la communication

Cette équipe s'est vue renforcée par l'accueil de deux stagiaires - Arnaud Cavois-Foucaut pour la recherche de fonds et l'appui aux questions juridiques et Coraline Tilliole pour l'aide à la recomposition des recueils techniques - ainsi qu'Emmanuelle Franck, archiviste et documentaliste en CDD pendant 4 mois, pour aider à la mise en ligne des articles numérisés de la revue sur DomusDoc.



Les bénévoles sont nombreux à aider au quotidien l'équipe nationale : service-conseil, recherche de mécénat pour le cinquantenaire, concours MPF-René Fontaine, saisie informatique, facturation, librairie, concours du cinquantenaire, photothèque... la liste est longue de ces petites mains qui apportent leur aide chaque jour ! Nous les remercions pour leur soutien et leur efficacité pour l'accomplissement des tâches quotidiennes et la mise en place de tous nos projets.

Les formateurs pour Maisons Paysannes sont Luc Van Nieuwenhuyze, Julien Burgholzer et Tony Marchal. Ils assurent les formations organisées par l'équipe nationale et interviennent à la demande des délégations pour des formations auprès des particuliers, des artisans ou des élus locaux.



LES EVENEMENTS INTERNES

L'assemblée générale des adhérents

Événement phare de notre vie associative, le 25 avril, une centaine d'adhérents ont participé à l'AG qu'a conduite le président de l'époque, Georges Duménil.



Le rapport moral reçu par les adhérents a permis de rappeler les activités de 2014 et les progrès enregistrés. Le rapport moral reçu par les adhérents a permis de rappeler les activités de 2014 et les premiers bilans prometteurs de certaines actions, notamment les premiers résultats du conseil d'orientation chargé de redéfinir et d'organiser les domaines porteurs de notre association dans la perspective du 50ème anniversaire. Mais aussi nos interventions dans le domaine de la construction en terre ou du bâtiment durable.

Le congrès des équipes bénévoles

Les 1, 2 et 3 octobre, comme tous les deux ans, les délégués de Maisons Paysannes et leurs équipes, les administrateurs et les salariés, se sont rassemblés en congrès à Tours, accueillis par la délégation d'Indre-et-Loire grâce à l'équipe du délégué François Côme. Un autre temps fort de cette riche année !



Séances de travail et visites préparées par l'équipe de Touraine ont permis de nombreux échanges et de belles découvertes du patrimoine local. Le congrès a été l'occasion de présenter aux 56 délégations présentes le plan d'action dessiné par le Conseil d'administration élu en avril, et de faire le point sur les chantiers en cours.

Une séance plénière, animée par le nouveau président Bernard Duhem le 2 octobre, présentait la nouvelle stratégie et les orientations proposées par le Conseil d'Administration pour les années à venir.

L'occasion d'échanger et de débattre sur ces propositions avec toutes les délégations présentes.

L'atelier *Stratégie de communication interne et externe de l'association* du 3 octobre, animé par Florence de Groot et Camille Morvan et réunissant près de 50 bénévoles, abordait par des exercices participatifs plusieurs points : le rôle de la communication dans le cadre de la nouvelle stratégie Maisons Paysannes, le rôle de la communication externe pour accroître la notoriété et le nombre d'adhérents de l'association, une réflexion autour des outils de communication interne existants, et enfin, un exercice autour de l'image de marque de l'association.

Cet exercice a permis de faire ressortir les termes qui font sens pour l'association, qui sont à même de définir le rôle et la mission de MPF. **Ces résultats sont aujourd'hui exploités dans le cadre d'un travail autour de la conception de l'image de marque de l'association** et vont permettre la rédaction de documents de présentation de MPF pour nos publics.



Dans le même temps, l'atelier *Redynamiser une délégation* animé par Gilles Alglave et Jean Hernandez, a favorisé de nombreux échanges autour des pratiques d'activités auprès des différents publics, des partenaires locaux, le recrutement des bénévoles et des nouveaux adhérents, l'action de sensibilisation générale de MPF. Cette séance a permis de recueillir les interrogations et

préoccupations des délégations de manière générale et sur le plan de stratégie exposé la veille par le président et son équipe. **Le partage d'expériences et de compétences entre délégations est un des souhaits les plus forts ressortant de cet atelier.**

Les formations internes

Chaque année, Maisons Paysannes organise des formations conjointes pour ses bénévoles et ceux de la Fondation du Patrimoine. Ces programmes de formation portent sur l'architecture rurale, les réglementations énergétiques ainsi que sur les outils pratiques nécessaires à la bonne gestion d'une délégation (missions de communication, de documentation, gestion des sites Internet, maîtrise des documents d'urbanisme, gestion de trésorerie, etc.). Ce sont des temps propices aux échanges entre bénévoles sur leurs pratiques respectives au sein de l'association.

Quatre formations ont été organisées en 2015 : en novembre 2015 à Paris pour la formation niveau 1, en juin à Lyon (Rhônes-Alpes), en novembre à Beaufort (Normandie) et en décembre à Dôle (Bourgogne/Franche-Comté) pour la formation niveau 2. Au total, **118 personnes bénévoles** de Maisons Paysannes et de la Fondation du patrimoine ont bénéficié de ces formations et peuvent ainsi mieux répondre aux questions du public et assurer la mission d'utilité publique reconnue pour l'association.

VIE D'ASSOCIATION





*Partenariats,
mécènes
et représentation*

PARTENAIRES



Partenaire essentiel, le **Ministère de la Culture et de la Communication** soutient chaque année Maisons Paysannes de France dans ses actions de promotion et de sauvegarde du patrimoine rural bâti et paysager. Il participe à la diffusion des connaissances de l'association pour la préservation du bâti ancien non-protégé.



L'association a reçu l'agrément « Environnement » du Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie. Un partenaire avec lequel Maisons Paysannes a développé des études sur le bâti ancien et les économies d'énergie. Cette collaboration a permis la création des programmes BATAN, ATHEBA et HYGROBA pour une meilleure connaissance des propriétés du bâti ancien.



Agréée « jeunesse et éducation populaire », Maisons Paysannes de France bénéficie du soutien du **Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative** pour mener à bien des projets de sensibilisation au patrimoine. Ainsi chaque année, des programmes de formation à destination de ses bénévoles sont organisés dans toutes les régions de France.



Le **Centre National du Livre** soutient l'association dans ses actions de diffusion de ses connaissances sur le patrimoine bâti rural et paysager. Il aide à la mise à disposition du savoir de l'association grâce à la promotion et l'accessibilité de la revue MPF.



En partenariat avec Maisons Paysannes de France, l'**Ecole de Chaillot - Cité de l'Architecture et du Patrimoine** a organisé son cycle de cours publics 2012-2013 sur l'architecture paysanne et les paysages ruraux. Les membres de MPF bénéficient de tarifs réduits sur certains cours publics ou journées d'études.



Chaque année, Maisons Paysannes de France participe au **Salon International du Patrimoine Culturel**. Ce salon fédère les professionnels de la restauration et de la sauvegarde du patrimoine bâti ou non bâti, matériel ou immatériel. Un rendez-vous désormais incontournable pour tous les acteurs du patrimoine !



Depuis 2015, l'association s'est associée au magazine Maison&Travaux et participe à chacun de ses salons éponymes : un public porteurs de projets auprès duquel Maisons Paysannes diffuse désormais ses conseils et son savoir.



Lors de l'assemblée générale de l'**Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne** (ASMA) du 19 avril 2015 à Villè (Bas-Rhin) a été signé un accord de partenariat entre l'ASMA et Maisons Paysannes de France. Les deux signataires, Bruno de Butler (Président de l'ASMA) et Bernard Duhem (alors Vice-président de MPF) sont devenus membres du Comité de l'ASMA et du Conseil d'Administration de MPF.

Le **G7 Patrimoine**, groupe national d'information et de concertation sur le patrimoine, créé en janvier 2005, est présidé par le Ministre de la Culture ou son représentant et est composé des présidents des 8 associations nationales reconnues d'utilité publique, œuvrant pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager :

- Demeure Historique
- Fédération Patrimoine-Environnement (fusion de la FNASSEM et de la LUR)
- Union REMPART
- Sauvegarde de l'Art Français
- Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France (SPPEF)
- Vieilles Maisons Françaises
- Maisons Paysannes de France

Sa mission principale est de réfléchir et débattre sur tous sujets relatifs à la politique du patrimoine. Il permet ainsi de favoriser la concertation et les échanges d'informations, entre l'Etat et les associations, sur les politiques publiques ou privées en faveur du patrimoine.

Se réunissant une fois par mois au sein des locaux de Maisons Paysannes de France, le groupe échange puis arrête des positions communes qui sont ensuite transmises aux autorités publiques et administratrices. Il peut également être directement consulté sur les projets de lois et de textes réglementaires que prépare la direction des patrimoines.

MECENES



Membre fondateur de la **Fondation du patrimoine**, Maisons Paysannes de France bénéficie du mécénat de ce partenaire incontournable : la Fondation soutient depuis de nombreuses années le concours Maisons Paysannes de France-René Fontaine ainsi que le programme des formations communes à destination des bénévoles des deux réseaux. En 2015, l'ouvrage du cinquantenaire de Maisons Paysannes a également bénéficié du mécénat de la Fondation. Le label de la Fondation du patrimoine est une aide financière très complémentaire des conseils que MPF est amenée à apporter dans le cadre des restaurations respectant l'identité du patrimoine rural.

Georges Duménil, président d'honneur de Maisons Paysannes de France est membre du conseil d'administration de la Fondation du patrimoine et participe à la commission « Insertion ». Bernard Duhem, président de Maisons Paysannes de France, représente l'association au sein du comité du fond « Transmission » de la Fondation du patrimoine.



Producteur de terres cuites, le groupe **Terreal** a rejoint Maisons Paysannes de France pour les actions du cinquantenaire de l'association. Son soutien a permis notamment la publication de l'ouvrage des 50 ans et l'organisation de l'exposition "Bâti rural et paysages en France".



Le groupe **Lhoist**, un des leaders mondiaux de la production de chaux soutient Maisons Paysannes de France depuis plusieurs années pour ses actions de préservation du bâti ancien et des savoir-faire qui y sont associés.



En soutenant Maisons Paysannes de France, l'**agence Patrice Besse**, spécialisée dans la vente en France de tout édifice de caractère confirme son attachement à la sauvegarde du patrimoine architectural aussi modeste soit-il.

REPRESENTATIONS OFFICIELLES DE MAISONS PAYSANNES

Au niveau national



Maisons Paysannes de France participe depuis 4 ans à la rédaction d'un guide des bonnes pratiques pour les techniques de mise en œuvre de la terre crue dans la construction et la restauration, en collaboration avec le Ministère de l'Ecologie (MEDDE/DHUP), différents partenaires dont la CAPEB, la FNSCOP du BTP et des collectifs spécialistes de ce matériau. Maisons Paysannes est adhérente et administratrice de l'**Association Nationale des Professionnels de la terre crue** (Asterre).



Maisons Paysannes de France fait partie de la commission des Grands Réseaux Associatifs Partenaires de **France Bénévolat** et soutient la promotion et le développement du bénévolat. Un échange naturel et nécessaire pour une association nationale fonctionnant avec plus de 90% de bénévoles !

MONUMENT



HISTORIQUE

Par Arrêté de la Ministre de la Culture du 1er décembre 2015, Maisons Paysannes de France est nommée à la **Commission nationale des monuments historiques** pour siéger dans la 3ème section concernant les périmètres de protection des immeubles classés ou inscrits et les travaux sur les immeubles situés dans ces périmètres.



Maisons Paysannes de France est membre de la section française du **Conseil International des Monuments et des Sites** (ICOMOS).



Maisons Paysannes est membre du **Réseau Rural Français** et siège à la Commission du Comité de suivi dont la mission est d'émettre des avis sur les Appels à Projet et leur réalisation. Le Réseau rural français doit inscrire ses travaux dans les objectifs et principes du développement durable et dans une perspective de développement territorial équilibré.



Lancé en janvier 2009, le **Plan Bâtiment Durable** fédère un large réseau d'acteurs du bâtiment et de l'immobilier autour d'une mission commune : atteindre les objectifs d'efficacité énergétique de ce secteur. Maisons Paysannes de France y participe comme représentant du « bâti rural ».



Europa Nostra est la fédération des associations du patrimoine en Europe. En 2005, Maisons Paysannes s'est vue décernée le Grand Prix de la plus belle contribution à la sauvegarde du patrimoine en Europe. Nous travaillons ensemble, en particulier vers les nouveaux pays membres, pour la promotion du patrimoine culturel en Europe, la défense des paysages naturels et la politique de formation et de transmission des savoir-faire traditionnels en matière de restauration.

Au niveau local

Dans les équipes des délégations locales de Maisons Paysannes de France, nombreux sont les bénévoles à être administrateurs dans les structures locales (CAUE, DRAC, Commissions régionales du patrimoine et des sites Commission départementale des sites, associations amies, etc.).

Zoom sur quelques partenariats :

En Limousin : filière terre crue et formation professionnelle en secteur sauvegardé



A l'initiative de plusieurs acteurs dont le Pôle Ecoconstruction Limousin, une filière « terre crue » a été lancée en Limousin pour

répondre aux besoins liés à la réfection des enduits anciens, tout en valorisant des « sous-produits » issus des trois tuileries familiales qui subsistent en Haute-Vienne.

Maisons Paysannes de France soutient cette démarche qui réhabilite un matériau naturel essentiel et permet aux entreprises d'obtenir l'assurabilité de leurs travaux, sachant que les terres commercialisées ont été caractérisées. Dans ce contexte, la délégation de Haute-Vienne a porté deux journées de formation professionnelle accueillies en juin 2015 par la municipalité de Saint-Léonard-de-Noblat, dans le secteur sauvegardé, sous le regard de l'architecte des bâtiments de France. De nombreux échantillons d'enduits extérieurs et intérieurs ont été réalisés sur un bâtiment communal ayant servi de chantier école. Plusieurs partenaires institutionnels ont apporté leur appui à cette opération.

Sensibilisation d'étudiants en patrimoine au bâti ancien dans la Sarthe

Au cours de l'année 2015, la délégation de la Sarthe est intervenue auprès des élèves du Master « Patrimoine et Développement Local » de l'Université du Maine. La rencontre s'est traduite par une présentation de l'association puis par une sortie « découverte du patrimoine rural » sur une

journée, le 23 octobre 2015 (lecture des différentes constructions anciennes du village de Saint-Georges-de-la-Couée, initiation à la restauration sur l'ensemble rural du Petit Coudray à Challes, atelier torchis

Maisons Paysannes de l'Eure et les Ateliers du Patrimoine

Les Ateliers du Patrimoine de l'Eure visent à regrouper au sein d'une même instance informelle les associations œuvrant en faveur de la protection du patrimoine. Réunis une fois par mois, les participants ont pour objectif de mieux définir les « marqueurs » identitaires du territoire de l'Eure et aussi d'œuvrer à la réalisation de différents projets où l'action collective est un gage de réussite. Ces ateliers sont de nature variée avec des travaux et visites sur le terrain, des apports méthodologiques et techniques et des présentations de travaux de recherche.

Dans la Drôme, participation au certificat « Ouvrier professionnel de la chaux »

Le Greta viva5, centre de formation des adultes, délivre chaque année à l'issue de 8 mois de formation un certificat « d'Ouvrier professionnel de la chaux dans le bâtiment » à une douzaine de stagiaires. Ces stagiaires partagent leur temps entre des formations en salle et des chantiers école.

A l'issue de leur parcours, ils doivent effectuer en une journée d'examen un ouvrage représentatif de leurs apprentissages. Chaque année, Bernard Leborne, délégué Maisons Paysannes de la Drôme, apporte la compétence de l'association par sa participation au jury final chargé d'évaluer les stagiaires et de leur attribuer, ou non, leur certificat.



Rapport d'orientations

PERSPECTIVES ET PROJETS A VENIR

Le cinquantenaire aura été l'occasion d'une plus grande exposition de Maisons Paysannes dans les médias locaux et nationaux, ce qui nous permet d'envisager l'avenir avec ambition et enthousiasme.

Suite à l'élection du nouveau Conseil d'Administration de Maisons Paysannes en avril 2015, un séminaire de deux jours, les 21 et 22 juillet 2015, a rassemblé les administrateurs élus pour échanger et déterminer des orientations pour les années 2016 et 2017 selon cinq thèmes :

- Missions et rôle de Maisons Paysannes de France dans le monde rural en évolution
- Communication et notoriété de l'association auprès du public
- Vie de l'Association : réseau adhérents, délégations et équipe nationale
- Vie de l'association : rôle du Conseil d'Administration
- Gestion financière

Des objectifs et des actions sont actuellement mis en œuvre dont la majorité sont détaillées ci-après. Le rapport de ce séminaire a été ratifié par le Conseil d'Administration du 11 septembre 2015 et présenté au congrès des délégués d'octobre 2015.

Affirmer nos missions

Nos axes d'intervention restent clairs :

- la préservation du bâti rural ancien, en campagne et dans les bourgs où nous devons renforcer notre action en alternative aux lotissements de périphérie,
- la préservation des paysages ruraux. Concernant les panneaux solaires et les éoliennes, nous n'avons pas une approche clivante : notre position sera prise localement, projet par projet, en coordination avec les associations locales et dans le respect de nos seules valeurs.
- le bâti contemporain, pour lequel nous devons rapidement achever nos réflexions sur la nature et les moyens de notre intervention, et développer nos compétences collectives.

De nouvelles perspectives sont envisagées pour toujours mieux protéger notre patrimoine et répondre aux préoccupations actuelles de notre société. Auto-construction, construction écologique, matériaux locaux et bio-sourcés, habitat partagé, patrimoine et architecture contemporaine... sont autant de questions auxquelles notre association prépare des réponses en complément de ses spécificités d'origine pour le bâti rural et les techniques de construction.

Dans les Régions

Notre principale ambition est de replacer les adhérents et leurs délégués au centre de notre fonctionnement et de déplacer vers eux les actions nationales, avec un fonctionnement en réseau. Dorénavant l'assemblée générale nationale annuelle se tiendra en région : le 21 mai 2016, elle aura lieu à Vienne, en Rhône-Alpes, et en 2017 en Picardie, à Beauvais. Nous tiendrons régulièrement des journées de travail avec les équipes dans chacune des régions.

Répartir les tâches

L'équipe nationale continuera de se concentrer sur la communication nationale, les actions militantes auprès des ministères et des partenaires nationaux, et jouera un rôle d'inspirateur et de facilitateur pour les délégations.

Les équipes des départements auront toute latitude pour les initiatives et l'animation militante sur leur territoire avec pour ambition la reconquête des adhérents, moins nombreux ces huit dernières années, et la formation d'une équipe solide d'animation : les deux conditions de notre crédibilité militante et de

notre santé financière, donc de notre capacité d'action. Des actions « hyperlocales », à notre initiative ou en partenariat avec les associations de proximité, séduiront davantage d'adhérents potentiels.

Délégations déclarées et délégations simples auront le même type de fonctionnement : choix du délégué par les adhérents, assemblée générale annuelle, formation d'une équipe de même nature que le conseil d'administration et le bureau, avec les adhérents au centre du fonctionnement, utilisation des éléments de communication fournis par l'équipe nationale (site internet, charte graphique, outils mails...).

Moderniser et harmoniser notre image pour améliorer la notoriété de l'association

Suite à l'élection d'un nouveau CA en 2015 et à la définition d'une politique nouvelle pour l'association, portée par la dynamique du cinquantenaire et des événements qui l'ont marqué, la définition d'une charte graphique applicable à tous les éléments de la communication a été décidée. S'appuyant sur les travaux de l'atelier Communication du congrès de Tours, celle-ci devra :

- traduire la volonté de rajeunir l'image de l'association afin de conquérir de nouveaux publics et rendre plus « lisible » notre action auprès de nos publics,
- moderniser le logo national actuel,
- permettre à ce logo une déclinaison locale en « Maisons paysannes de ... (nom du département ou de la région) », tout en restant identifiable comme un ensemble national grâce au sous-titre « Une délégation de Maisons Paysannes de France »,
- faciliter le travail des délégations en mettant à leur disposition un matériel de communication permettant de mettre en valeur leurs actions tout en assurant une identification immédiate de l'association,
- uniformiser et rendre cohérent l'ensemble des éléments de communication du réseau MPF autour d'une image de marque clairement définie et identifiable.

Dans cette optique, la revue se verra également dotée d'une nouvelle maquette pour la rendre encore plus attrayante, avec des rubriques plus variées et la mise en valeur des activités des délégations locales.

Développer la formation

La renommée de Maisons Paysannes de France passe par ses savoir-faire au niveau du bâti ancien. Le développement de notre activité de formations constitue pour notre association un enjeu important pour les années à venir. Pour ce faire nous avons plusieurs axes de travail :

- capitaliser sur les actions réalisées par les délégations,
- développer nos ressources locales et nationales,
- développer et décentraliser la commercialisation de nos formations avec les supports de communication adaptés,
- poursuivre nos actions vers les jeunes et les collectivités,
- renforcer nos liens avec les entreprises et les institutions représentatives (CAPEB, CGPME, FFB...),
- renforcer nos liens avec les institutionnels (Conseils Régionaux...).

Enfin la mise en place d'une gestion adaptée et en particulier au niveau financier.

**Nos efforts financiers seront poursuivis et amplifiés :
nous devons trouver de nouvelles ressources financières pour mieux valoriser nos savoir-faire,
sensibiliser un plus large public et favoriser l'adhésion à notre cause
pour continuer à préserver le patrimoine rural !**

**La nouvelle équipe est en ordre de marche : issue des délégations,
elle ne fonctionne que pour et par les équipes des délégations et leurs adhérents.
Elle ira à votre rencontre mais elle sera plus efficace encore si vous venez travailler avec elle !**

maisons paysannes de france



Maisons Paysannes de France



#maisonspaysannes

www.maisons-paysannes.org

8 passage des deux Soeurs (42 rue du faubourg Montmartre)

75009 Paris

0144.83.63.63